Nouvelle série N° 135 2002

LA FRANCE LATINE

Revue d'Études d'Oc

CENTRE D'ENSEIGNEMENT
ET DE RECHERCHE D'OC
UNIVERSITÉ DE PARIS-SORBONNE

Directeurs de la Publication :

Philippe Blanchet (domaine moderne)
Suzanne Thiolier-Méjean (domaine médiéval)

Trésorier : Brigitte Saouma

Comité de Rédaction

Mmes et MM.
Armendares C. Armendares V.
Begaint Chr. Blanchet Ph.
Brunel-Lobrichon G. Courty M.
Saouma Br. Thiolier J.C.
Thiolier S. Wanono A.

Comité scientifique

Philippe Blanchet (université de Haute-Bretagne, Rennes II)
Pilar Blanco (université Complutense, Madrid)
Maria A. Ciprés Palacín (université Complutense, Madrid)
Claude Mauron (université d'Aix-Marseille I)
Peter Ricketts (université de Birmingham)
Roy Rosenstein (université américaine de Paris)
Élisabeth Schulze-Busacker (université de Montréal)
Naohiko Seto (université Waseda, Tokyo)
Suzanne Thiolier-Méjean (université de Paris-Sorbonne)

Reprographie Université Rennes 2
Dépôt légal : 2e trimestre 2002 - ISSN 0222.0326

LA FRANCE LATINE
Publié par l'*Union des Amis de la France Latine*
Association régie par la loi de 1901

Jean SASTRE, fondateur
René MEJEAN, directeur (†)
Marcel DECREMPS, rédacteur en chef (†)

Siège social :
Centre d'Enseignement et de Recherche d'OC
(CEROC)-Université de Paris-Sorbonne,
1, rue Victor-Cousin, 75005 PARIS.
Prière d'envoyer à cette adresse toute correspondance concernant les adhésions à l'association, la rédaction, les manuscrits et services de presse. Les manuscrits ne sont pas rendus.

Les opinions soutenues dans les articles n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Adhésion à l'association
donnant droit à l'envoi de la revue : …….. 19 € par an
Adhésion de soutien : .....à partir de 20 €

Rédiger les chèques à l'ordre de: *Union des Amis de la France Latine* CCP Paris 10136-33F.

© *France Latine* 2001-2002. Tous droits de reproduction, même partielle, réservés pour tous pays.

DU NOUVEAU AU CAPES D'OCCITAN-LANGUE D'OC : le rapport de la session 2001

Le rapport du CAPES d'occitan-langue d'oc 2001 est paru au CNDP. A sa lecture, et au regard des analyses de rapports précédents que nous avions publiées dans notre n° 131 (2000) qui était consacré au CAPES d'oc, on mesure les évolutions en cours. Désormais présidé par M. Patrick Sauzet, professeur à Paris 8, avec comme vice-président notre collaborateur Claude Mauron, Professeur de langue et littérature provençales à l'université de Provence, le jury compte également dans ses rangs Mme Geneviève Brunel, médiéviste maître de conférences au CEROC à Paris IV.

Le corrigé de l'épreuve de dissertation est très instructif pour les candidats et la position des correcteurs sur les normes graphiques, question délicate, rend compte d'une approche nuancée de la question (p. 11). Du point de vue que nous exposions, qui privilégie l'attente d'une langue authentique et donc diversifiée, on notera avec satisfaction que le jury affirme désormais *« la plus grande tolérance quant aux formes et expressions correspondant à des particularismes locaux »* et même qu' *« il tient en outre à exprimer son contentement face aux tournures très idiomatiques qu'il a rencontré* (sic) *»* (p. 16). On appréciera également la conclusion de la partie du rapport portant sur les épreuves orales de didactique : *« le cours d'occitan-langue d'oc a parmi ses objectifs de faire pratiquer prioritairement la forme dialectale en usage dans l'académie mais aussi de sensibiliser aux autres »* (p. 25).

Désormais, les parties du rapport sont signées, ce qui rapproche le rapport de ce concours des normes justifiées des rapports d'autres disciplines, même si l'on peut regretter l'absence récurrente d'exemples de versions et surtout de thèmes en langue(s) d'oc, qui seraient très formateurs pour les candidats et préciseraient utilement les attentes du jury. Cela dit, il faudrait proposer des corrigés de thème une dizaine de variétés d'oc différentes, ce qui soulève un point majeur de ce CAPES global.

Enfin, le rapport de la session 2000, sous la présidence précédente, n'étant jamais paru sans qu'on sache pourquoi, on sait gré à certains des correcteurs d'avoir rédigé et publié en annexe à ce volume quelques indications fort utiles sur les épreuves d'admissibilité de la session en question[1].

Il n'en demeure pas moins que subsistent les exigences multiples et exceptionnellement lourdes de ce concours bi-valent, que nous pointions déjà en 2000, pour la simplification duquel on pourrait utilement s'inspirer du fonctionnement du CAPES de créole. La première session de ce nouveau CAPES (également bi-valent), qui présente un cas comparable de très grande diversité linguistique, a eu lieu en 2002[2]. Conséquemment, on pourra regretter que les consignes et indications données par le jury sur les sujets soient exclusivement rédigées en languedocien et

[1] On fera simplement remarquer que l'exigence des correcteurs de la version selon lesquels (p. 56) on doit distinguer deux degrés d'éloignement dans les démonstratifs, ne correspond pas à l'usage du provençal contemporain, qui privilégie *aquéu (-elo)* en toutes circonstances, phénomène déjà remarqué par Ronjat et par Roux.

[2] Les candidats optent en s'inscrivant pour une variété créole et ne sont interrogés que dans cette variété. Le jury garantit la présence d'un membre parlant le même créole et n'exige pas du candidat qu'il comprenne une autre variété.

en graphie occitane (et ce depuis la première session en 1992). Mais on note qu'après une période de durcissement (1997-2000), ce CAPES revient vers des attentes plus justes.

Philippe Blanchet

Epreuves écrites de la session 2002

1) Epreuve de dissetation littéraire

« Il n'est pas de héros paisible. Le héros est, par définition, un homme en révolte. Révolté, d'abord, de se savoir mortel tout en ayant à réaliser un œuvre de dieu, et puis mécontent d'un monde mal ordonné par rapport l'ordre que rêve son cœur ».
Commentaretz, discutiretz aquelas paraulas de Max-Felip Delavoet (Mas -Felipe Delavouet) e diretz dins quina mesura ajudan a legir son obra, en particular las pèças al programa, çò es *Triptique dóu Marrit Tèms, Lou Pichot Zoudiaque ilustra,* e *Lusernàri dóu cor flecha* dins lo libre *Pouèmo 2*.

2) Traduction

-Texte en anciennne langue d'oc à traduire en français : « Tençon de Gaucelm e Bernard sus las femnas », édition de Peter Rickets dans *Contribution à l'étude de l'ancien occitan : textes lyriques et non lyriques en vers*, Birmingham, AIEO, 2000.

- GAUSELM, no·m puesc estener
c'ab vos, iratz, no contenda,
qu'en talant ai qu'ieu defenda
las donas a mon poder,
que vos aug descaptener ;
c'una·m rent corteza esmenda
que m'avia fait doler ;
per qu'eu, en lor captener,
tanh que mos bels digz despenda.

-BERNART, be sapchatz de ver
que no vezem que be prenda
a nuill qu'en dona s'entenda,
per qu'ie·us ho fauc ans saber
que fol vo·n fassatz tener,
ni qu'ela s'amor vos venda,
e no·i metatz vostr'aver,
que ben poiriatz decazer,
s'aviatz mil marcx de renda.

-GAUSELM, no·us detz plus paor
de mi qu'ieu eis, ni temensa,

qu'en tal dona ai m'entendensa,
cui sierf e prec et aor,
que sap valer part valor ;
mas vos hi faitz gran faillensa,
car descaptenetz amor,
c'amors meillura·l meillor,
e·l aut auza e·l gensor gensa.

-Texte en français à traduire en langue d'oc : extrait de Roger Vercel, *Capitaine Conan*, Paris, A. Michel, 1934.

Ma compagnie, je l'ai retrouvée dans les tranchées du Dniester, au sud-est de Bender, cette ville que les Roumains ont prise et que nous les aidons à garder, car les Rouges veulent la reprendre. J'ai retrouvé les relèves, les petits postes, les groupes de combat, les sapes, tout !… J'ai tiqué, quand j'ai regardé à un créneau, que j'ai revu la terre au ras de mes yeux !…

On a creusé des trous au bout de l'Europe pour nous y jeter, sept mois après l'armistice, et ça cause à tous une stupeur telle qu'on hésite à rendre quelqu'un responsable de ça. On aurait plutôt le sentiment que c'est la terre qui nous a repris, qu'on ne peut plus vivre dessus, qu'elle lâche partout sous nos pieds, où qu'on aille, qu'on sera toujours noyés dedans !…

Elle est partout ! Le fleuve, là, à cent mètre devant la tranchée, c'en est encore ! ce n'est qu'une piste boueuse qui court à travers le[3] steppe. Au delà, c'est le désert gris de l'Ukraine. Rien ! De l'herbe sèche et rase. Derrière nous, un autre Sahara : la Bessarabie. On ne trouve, pour y reposer les yeux, qu'une haie de roseaux, dans un marais, à notre droite, et à notre droite encore, une butte, avec un moulin dessus, un moulin ruiné qui lève une aile, sa dernière aile…

[…] La consigne est d'interdire l'accès du Dniester. Mais à qui ?… De tirer sur tout ce qu'on voit…

Mais on ne voit que la poussière, le soleil et les mouches. […]

Avec l'accablante chaleur, les hommes se sont mis à dormir, à dormir en tas, bouche ouverte […] Une seule chose parvient à secouer un peu leur torpeur : quand un gros poisson saute. Alors, les anciens pêcheurs discutent un peu sur son poids, sa famille. Ils disent :

-Pour ce qu'on fout, qu'ils nous laissent au moins pêcher à la ligne !…

Programme du capes d'occitan-langue d'oc 2003 (BO spécial n° 13 du 30/05/2002)

A - Dissertation et présentation critique

- [Anonyme] *La Chanson de la Croisade albigeoise*, éditée par Eugène Martin-Chabot, Paris : "Les Belles Lettres", 1957-1961 (3 tomes) [le texte mis au programme consiste dans les laisses 171 à 186 du tome II et les laisses 187 à 208 du tome III]

N.B. Il existe des réimpressions et on pourra aussi utiliser : [Guilhem de Tudèla et anonyme] *La Chanson de la Croisade albigeoise*, [texte établi par Eugène Martin-

[3] Le sujet signale un *sic*.

Chabot] ; préf. de Georges Duby, adapt. française de Henri Gougaud ; introd. de Michel Zink, Paris : Librairie générale française (Le Livre de poche, Lettres gothiques), 632 p., 1989.
- Bertrand Larade, *La Margalide Gascoue et meslanges* (1604), Édition critique de Jean-François Courouau, Toulouse : SFAIEO, 1999. [Le texte mis au programme est : *Margalide Gascoue*, p. 55-319.]
- Frédéric Mistral, *Moun espelido, memòri e raconte*, Paris : Plon-Nourrit et Cie, 1906. [Le texte mis au programme consiste dans les chapitres I à XI.]
N.B. Il existe de nombreuses rééditions en particulier chez l'éditeur Culture Provençale et Méridionale à Raphèle-lès-Arles.
- Marcela Delpastre, *Saumes pagans*, IEO (Messatges), 1974. [On utilisera l'édition suivante : Marcela Delpastre, *Saumes pagans*, Roier : Las edicions dau Chamin de Sent Jaume, 1999.]

B - Civilisation

La société occitane, la vie et la création dans l'espace occitan au temps de la seconde guerre mondiale et des totalitarismes, des années trente au début des années soixante.
Orientation bibliographique :
- Laurent Abratte, *L'Occitanie 1900-1968 ; des idées et des hommes*, IEO, Puylaurens, 2001.
- Christian Faure, *Le projet culturel de Vichy*, Lyon : CNRS 1989.
- Robert Lafont, *La revendication occitane*, Paris : Flammarion, 1974.
- Robert Lafont, *Pecics de mieg-sègle*, Federop, 1999.
- André Armengaud & Robert Lafont (dir.), *Histoire d'Occitanie*, Paris : Hachette, 1979.
On se référera aussi aux diverses histoires des provinces parues chez Privat, à Toulouse et on consultera pour le contexte general :
- *Nouvelle histoire de la France contemporaine*, Paris : Seuil, 1977-1983. [tome 13 : *Le déclin de la Troisième République (1929-1938)*, Henri Dubief. T 14 : *De Munich à la Libération*, Jean-Pierre Azéma. T 15 et 16 : *La France de la Quatrième République, I, l'ardeur et la nécessité (1944-1952)*, II, *l'expansion et l'impuissance, 1952-1958*, Jean-Pierre Rioux.]
Pour la prise en compte par la littérature occitane de la seconde guerre mondiale et de ses conséquences on se reportera en particulier aux œuvres suivantes :
- Carles Camprós (Charles Camproux), *Òbra poetica occitana.* (ed. per J.-M. Petit), 1983, Clapièrs : Occitània (IEO), ("Poëmas sens poësia", "Lo temps de l'ombra e de l'esper.").
- Robèrt Lafont (Robert Lafont), *Vida de Joan Larsinhac*, [Tolosa] : IEO, 1978.
- Joan Bodon (Jean Boudou), *La grava sul camin*, Rodés : Édicions de Roergue, 1988.

De l'identité (socio)linguistique : l'exemple du provençal et du niçois[1]

Philippe Blanchet
CREDILIF (EA ERELLIF 3207)
Université Rennes 2 Haute Bretagne

1. Principes épistémologiques

L'exposé qui m'a été demandé pour introduire la problématique des aspects sociolinguistiques de l'identité du Comté de Nice touche à une question profondément humaine, sensible…, ce qui n'empêche pas de la traiter de façon scientifique, pour autant que la démarche scientifique adoptée soit une « science avec conscience » qui n'élude pas la complexité des phénomènes humains.

Vous reconnaitrez là la posture humaniste de la « pensée complexe », magistralement illustrée par Edgar Morin, et que, pour ma part, je tente de mettre en œuvre dans une « ethno-sociolinguistique de la complexité ». Parmi les choix adoptés dans cette démarche scientifique et éthique, deux me semblent mériter d'être explicitement rappelés ici, pour la question qui nous occupe :

-d'une part, ne pas déconnecter les analyses scientifiques des données de terrain vécues par les personnes, données sur lesquelles elles doivent nécessairement s'appuyer, pour proposer des interprétations qui puissent faire sens et usage de façon cohérente pour ce terrain et ces personnes ;

-d'autre part, ne pas cloisonner, dissocier, atomiser des faits qui seraient classés dans les catégories artificielles de théoriques abstraites, déconnectées de la vie, mais tout au contraire observer les faits dans leur globalité, dans toute leur complexité réelle, y compris notamment en intégrant d'apparentes contradictions dans un dépassement dynamique de ces paradoxes.

Et lorsque que deux réponses divergentes sont proposées pour la même question, lorsque deux solutions contradictoires sont possibles pour un même problème (voilà déjà une éventualité impensable en « science classique » du tiers exclus), les critères de décision seront d'ordre éthique, cherchant la meilleure réponse ou la meilleure solution non pas sur le plan purement intellectuel (*créer un clone est une réussite intellectuelle*), mais sur le plan des enjeux humains, c'est-à-dire sociaux, politiques, culturels, etc. (*créer un clone est dangereux*). L'intervention sociale est une visée majeure d'une « science avec conscience » en général et des travaux sociolinguistiques en particulier.

Nous revoilà dans notre domaine, ce qui doit vous rassurer car ce que je viens de développer a pu vous sembler un peu éloigné du thème de ce colloque. Mais vous allez voir l'importance des données expériencielles et d'un choix éthique dans ce qui va suivre, si vous avez la patience de me suivre encore quelques instants.

2. Position du problème

[1] Texte d'une conférence présentée lors du colloque *Le Comté de Nice, de la Savoie à l'Europe : identité, mémoure et devenir*, le 25 avril 2002 à l'université de Nice.

La question des identités sociolinguistiques appelle en effet une démarche de ce type, de façon plus cruciale encore lorsqu'elle s'appuie sur des systèmes linguistiques « locaux » à faible institutionnalisation et dont les frontières, d'ordre essentiellement symbolique, sont surimposées par les populations sur un continuum linguistique. En outre, ce sont des phénomènes qu'il faut penser en termes de processus dynamique, de construction permanente, non en termes de produit figé, et où les facteurs fonctionnent de façon —précisément— complexe et apparemment paradoxale : ainsi, les langues constituent et, en même temps, reflètent les identités, en association avec d'autres facteurs (et non pas dissociées d'autres facteurs)… L'identité de quoi que ce soit ou de qui que ce soit n'est jamais intrinsèque, consubstantielle, obligatoire. Elle ne se décrète pas, sauf, partiellement, l'identité administrative, mais je parle ici d'identité linguistique et culturelle. C'est une construction permanente, appuyée sur un certain nombre de traits affichés comme des emblèmes, et qui n'existe que par la conscience et la volonté de la faire exister de la part de ceux qui l'affirment. Voir l'identité comme une donnée structurelle, assignée de manière transcendante et définitive, relève d'une idéologie dangereuse dont on connait les dérives et que je réprouve, y compris pour les langues (j'en donnerai un exemple plus loin).

De ce point de vue, le cas des identités sociolinguistiques de l'ancien Comté de Nice est particulièrement significatif, puisqu'il se situe au carrefour de systèmes linguistiques et d'identités socioculturelles enchevêtrées, entre « provençal, niçois, nissart, parlers montagnards ou gavots, ligurien, piémontais, français, italien, des formes intermédiaires entre tout cela, etc. » toutes ces désignations mises entre guillemets de précaution. La question à laquelle je vais proposer des éléments de réponse pourrait donc se formuler ainsi : *Avec quelles langues « régionales » s'identifie-t-on dans l'ancien Comté de Nice*[2] *?* Je préciserai à ce sujet deux choses.

-Je ne traiterai ici que des langues et parlers historiques du Comté de Nice, et pas des grandes langues véhiculaires qui ont aussi jalonné son histoire, italien et français. Non pas que ces deux langues n'aient joué et ne jouent aucun rôle dans l'identité niçoise, loin de là, mais parce que, excepté à travers quelques particularités de leurs usages locaux, elles ne sont pas les plus caractéristiques de l'identité niçoise proprement dite et entrent donc moins directement dans notre thème. Cela dit, je suis de ceux qui soutiennent le bilinguisme, qui étudient les répartitions fonctionnelles entre véhiculaires et vernaculaires en situation de diglossie, qui ont montré que le français sous sa forme régionale est devenu le premier marqueur identitaire provençal avant le provençal lui-même. Mais je n'ai qu'une demi heure…

-Ces langues et parlers régionaux sont, en 2002, beaucoup moins parlés que le français (voire que l'italien) en pays niçois et ne sont plus directement caractéristiques de l'ensemble des locuteurs de la région. Cependant, ils en ont été les langues usuelles pendant des siècles, lorsque se sont construites la mémoire et l'identité niçoises : on ne peut pas les exclure du devenir de ce pays en tant que tel. D'autant plus que, on le sait, les langues « régionales », même faiblement pratiquées, constituent de nos jours des référents identitaires symboliques importants pour les populations, y compris —voire surtout— pour ceux et celles qui ne les

[2] Je parle d'*ancien* comté de Nice pour identifier cette zone qui n'est plus un comté aujourd'hui.

parlent plus. Les actions croissantes de prise en compte de ces langues, depuis le modeste enregistrement patrimonial jusqu'aux plus vigoureuses des actions de promotion de ces langues, en sont un indicateur manifeste.

3. Principes pour rendre compte d'une *individuation sociolinguistique*

Identifier les langues, c'est-à-dire distinguer les langues les unes des autres ou, autre facette du même problème, regrouper des parlers divers en une seule et même langue, n'est pas une chose évidente. Dans les faits, l'ensemble des « codes vocaux » qu'utilisent les êtres humains pour parler partagent tous certains traits communs, très généraux, et constituent un vaste ensemble, celui du langage humain doublement organisé (en phonèmes et en morphèmes). Pour de multiples raisons, notamment liées à leur fonction identitaire ou *grégaire*, ces codes sont tous différents les uns des autres, au point qu'il n'y a pas deux individus sur Terre qui parlent exactement la même chose : chacun d'entre nous possède son propre *idiolecte*. Entre ces deux extrémités, les humains procèdent à des découpages et regroupements divers, fonctionnels et changeants, qui identifient des ensembles linguistiques à des niveaux variés, appelés notamment *famille de langues, langues, dialectes, sous-dialecte, patois…* en français selon les milieux. Ils utilisent pour cela divers critères, parfois contradictoires les uns avec les autres, et qui aboutissent à des classifications différentes.

Afin de d'éclaircir ces critères et de poser des principes, je vais utiliser la terminologie conceptuelle élaborée par Jean-Baptiste Marcellesi, l'un des fondateurs de la sociolinguistique en France, qui a largement contribué à la valorisation de la *langue corse*[3].

L'individuation est le processus par lequel *émerge* l'identification d'un système (socio)linguistique, en tant que constituant une entité reconnue distincte d'autres ensembles (socio)linguistiques. Ce processus aboutit à la *reco-naissance* de cette entité (le tiret est volontaire, puisqu'une *langue* ne « nait » que lorsqu'elle est « reconnue » en tant que telle). En sociolinguiste, je pense que ce processus est de type *glottopolitique* (c'est-à-dire qu'il relève de facteurs socio-politiques associés aux pratiques linguistiques) et non strictement linguistique. Mais il y a, grosso modo, deux grandes démarches pour *reconnaitre* qu'un système (socio)linguistique constitue une entité définie associée à une identité (notamment à l'identité socioculturelle de ses locuteurs) et non une variété d'un ensemble plus vaste ou, inversement, une famille de langues et non une seule et même langue : la démarche « linguistique interne » et la démarche « sociolinguistique externe ». Je vais donc vous les présenter en cherchant à vous démontrer que la seconde est meilleure que la première !

3. 1. L'approche « linguistique interne » et « dialectologique »

Les courants linguistiques « internes » sont ceux qui, à l'instar de Saussure, envisagent la langue « en elle-même et pour elle-même », comme un ensemble homogène et clos, dont ils analysent la « mécanique », c'est-à-dire les structures internes, en dissociant fortement ou totalement la langue des pratiques, des

[3] Cf. J.-B. Marcellesi, en collaboration avec T. Bulot et Ph. Blanchet, *Sociolinguistique, épistémologie, langues régionales, polynomie*, Paris, L'Harmattan, sous presse.

locuteurs, de la société. Il s'agit des courants linguistiques structuralistes (à l'exception du fonctionnalisme de Martinet), générativistes (Chomsky), ou de ses continuations psycho-cognitivistes actuelles. Leur option épistémologique est plutôt du côté de la science « classique », logico-mathématique, atomisante et coupée du social. Pour eux, une *langue* est avant tout un système organisé de signes vocaux, un lexique et une syntaxe. En ce sens, tout ce qui correspond à ces critères est *langue* en soi, hors de toute hiérarchie et de tout regroupement éventuels : d'où cette affirmation ancienne des linguistes que « les *patois* sont des langues ». La plupart des linguistes qui réalisent ce type de travaux affirment d'ailleurs que *« la notion de langue* (distincte d'une autre ou d'un « dialecte ») *n'est pas une notion linguistique »* (pour citer Chomsky), mais une notion socio-politique qui ne relève donc pas de leur compétence. Leurs travaux sont toutefois utilisés par certains pour essayer d'identifier des *familles de langues*, des *langues* et des *dialectes* sur des bases strictement linguistiques (en « mesurant » des degrés de « parenté », de proximité ou de distance, entre les lexiques ou parfois les structures grammaticales). Il faut signaler que, si la dialectologie classique réalise bien des enquêtes de terrain, elle ne décrit que la répartition géographique de traits linguistiques internes, en général auprès d'informateurs peu nombreux et peu variés, et sans recueillir leurs représentations sur les identités linguistiques, les statuts socioculturels des parlers décrits, sans observer les pratiques sociales… ou alors ces dialectologues deviennent des sociolinguistes, ce qui s'est souvent produit ![4] Les critères qu'on emprunte donc parfois à la linguistique « interne » ou à son approche « dialectologique » visent uniquement les structures internes des « langues » ou « dialectes », et « mesurent » leur degré de proximité. Ces critères ne me semblent pas les meilleurs pour les quatre principales raisons suivantes :

a) Ils sont en grand décalage avec ceux qu'utilisent les locuteurs « ordinaires » et les sociétés, et donc avec la réalité des fonctionnements sociaux. Les langues étant aussi et surtout des institutions collectives, de type socioculturel, qui jouent un rôle clé dans les échanges sociaux, les relations humaines, l'organisation des sociétés, etc., il faut donner la priorité aux critères effectivement utilisés et fonctionnels. On voit mal avec quelle légitimité politique et selon quelle éthique une minorité de savants, même armés de bonnes intentions, s'arrogerait le pouvoir d'imposer à la majorité des gens et aux sociétés leurs critères abstraits pour analyser et régir la vie de ces gens et de ces sociétés. Imaginons un instant qu'une poignée de spécialistes, qui analysent les couleurs en longueurs d'ondes, décident que désormais, il ne faudra plus regrouper les « teintes » en *vert, bleu* ou *jaune*, mais en séries de hertzs : le bleu et le vert, par exemple, ne seraient plus des couleurs distinctes identifiées ainsi sous des noms spécifiques, mais une seule teinte appelée schtroumpfahertz, de la famille schmilblickhertz (pardons pour l'aimable personne qui lit de mon texte) ! Et bien, quand on identifie des dialectes, des langues, des familles de langues, qu'on appelle par exemple *sud-est occitan, occitan, gallo-roman, indo-européen* ou *nostratique*, avec comme critères des *isophones morphonologiques* ou

[4] L'un des grands dialectologues écrivait déjà en 1950 : « il y a en outre des provinces dont la délimitation historique est très ancienne et enracinée dans les notions du peuple même, et prime toute division linguistique » (Sever Pop, *La Dialectologie. Aperçu historique et méthodes d'enquêtes linguistiques*, Paris, Duculot, 1950, t. 1, p. I.

des *isoglosses onomasiologiques* (encore pardon !), qu'on recoupe par *triangulation statistique*, cela revient au même…

b) Ces critères sont arbitraires. En général on compare une toute petite partie du vocabulaire (entre 100 et 200 mots, sur 3000 usuels et des dizaines de milliers disponibles), deux ou trois structures grammaticales, ou l'évolution de quelques sons à partir d'une « langue-mère » (pour nous, le latin)… Il suffit de prendre un autre échantillon pour aboutir à des résultats différents, d'autant que les traits significatifs pour les locuteurs ne sont pas nécessairement des traits structuraux fondamentaux observés par les linguistes. A partir de quel pourcentage de ressemblance déciderait-on que c'est « la même langue » ? 50 ? 80 ? Et, de toute façon, dans les usages réels, ces sons et ces mots ne sont jamais employés seuls et hors contexte : les compter de façon isolée s'avère donc très artificiel.

c) Sur ces bases, on peut fabriquer tous les découpages que l'on veut et à tous les niveaux. Rien que pour le « domaine d'oc » (identifié de cette façon), des linguistes ont ainsi considéré le *niçois* comme « de l'italien » (ou non), identifié un « dialecte » *vivaro-alpin*, un sous-groupe dialectal *arverno-méditerranéen*, rattaché les parlers « d'oc » à un groupe *gallo-roman* ou à un groupe *occitano-roman* comprenant le *catalan*, inclus ou exclu certains parlers du centre de la France (ceux du fameux « croissant »), considéré ou non le *gascon* comme une langue à part, et le *béarnais* comme « du gascon », etc. On voit bien que tout est possible, ou presque, au gré des critères ou des volontés des uns et des autres, sauf bien sûr des locuteurs et des collectivités à qui, dans ce type de démarche, on ne demande pas leur avis. D'autres, ailleurs, ont encore inventé un *indo-européen commun*, parfois via un groupe *celto-italique*… Certains ont même imaginé le *nostratique* (ancêtre euro-asiatique du supposé indo-européen), voire une langue-mère commune à toutes les langues du monde. Mais là, ils ne comparent plus que trois ou quatre racines de mots et sont sûrs que les locuteurs ne contesteront pas… ! Sans parler du *mentalais*, la langue cognitive supposée commune à tous les humains et que, depuis 50 ans, recherche vainement Chomsky derrière « l'anglais idéal parlé par un locuteur idéal dans une communauté linguistique idéalement homogène » (je le cite) !

d) Du coup, pour revenir un peu sur terre, ces critères typologiques, structuraux, ont été réargumentés comme étant supposés garantir l'intercompréhension entre les locuteurs des différents *dialectes* d'une « même langue » (et inversement). C'est aussi se tromper, et doublement. D'une part, parce que l'intercompréhension entre les personnes ne dépend que peu des structures linguistiques qu'elles emploient : la sociolinguistique interactionnelle a montré que la construction du sens dépend bien davantage d'autres indices perçus dans le contexte dans lequel a lieu le dialogue (le lieu, le moment, les gestes, les mimiques, les habitudes, etc.), de savoirs partagés (je ne comprends rien à un exposé de chimie moléculaire pourtant fait en français mais je comprends un article de linguistique en portugais, que je n'ai jamais appris), de l'expérience linguistique des locuteurs (selon l'habitude qu'ils ont de s'adapter ou non à d'autres variétés linguistiques), de leur désir de se comprendre (ou de ne pas se comprendre !), etc. D'autre part, resterait de toute façon le problème de la « mesure » du « degré d'intercompréhension », car personne ne nie par ailleurs qu'on puisse « se comprendre » en parlant des langues reconnues différentes par tous (le frison et

l'anglais, l'espagnol et le portugais, le français et l'italien…), ou qu'on puisse ne pas comprendre une autre variété de sa propre langue, reconnue ainsi par tous (l'ancien français et le français contemporain, l'arabe marocain et l'arabe syrien, l'anglais pakistanais populaire et l'anglais chic de Londres…) ! Or, si l'intercompréhension est un critère d'identification d'une seule et même langue, le fait de parler deux langues distinctes devrait en toute logique aboutir à un *incompréhension*, ce qui n'est pas le cas.

3. 2. L'approche sociolinguistique « externe »

Les sociolinguistes pratiquent une « linguistique externe » : pour eux, les langues ne sont pas dissociables des pratiques, des locuteurs, des sociétés dans lesquelles elles fonctionnent et qu'elles contribuent à construire (puisque la langue est, chez les humains, un élément fondamental de socialisation). D'où le préfixe *socio-* qui caractérise par l'un de ses traits notre façon de faire de la linguistique, dans une épistémologie de la complexité. Notre travail est d'observer les pratiques linguistiques (y compris les représentations) des sociétés elles-mêmes et des individus qui les composent. Et donc, pour nous comme pour ceux que nous observons (et dont nous faisons partie), une *langue* est avant tout une institution socio-politique. En ce sens, elle a tout autant une fonction de symbolisation d'une identité collective qu'une fonction de communication. Les critères qu'on utilise alors pour distinguer ou regrouper des *langues* et leurs *dialectes* sont ceux qu'utilisent réellement les gens et les sociétés pour découper des *« langues »* distinctes et identifier leurs *« variétés »*. A observer objectivement les pratiques sociolinguistiques, les noms de langues qu'on emploie dans la vie quotidienne, les règlementations et reconnaissances officielles, on constate que ni la « ressemblance/différence » des traits « purement » linguistiques, ni la « compréhension », ne sont des critères fonctionnels. Personne ne niera que les langues suivantes, qui bénéficient de reconnaissances institutionnelles fortes, constituent des paires de langues distinctes, alors qu'elles seraient à chaque fois « une seule et même langue » selon des critères « dialectologiques internes » : norvégien et suédois, bulgare et russe, hindi et urdu… Inversement, sont une même langue reconnue comme telle alors qu'il y a de grandes différences typologiques « internes » et quasi absence d'intercompréhension, le chinois mandarin et cantonais, l'arabe maghrébin et classique, le suisse-allemand et le bas-allemand, le français d'aujourd'hui et du XIIe siècle, etc. D'autant que les découpages fluctuent avec le temps, les évolutions sociales, les objectifs politiques : tel groupe de parlers, longtemps considéré comme un simple « dialecte » d'une « grande langue », devient une langue distincte, ou l'inverse. L'hindoustani s'est scindé en hindi et urdu à l'indépendance du Pakistan, le picard est devenu un « dialecte » ou un « patois » du français à partir du XVIe siècle (mais semble redevenir une « langue » distincte depuis vingt ans), le corse a été « de l'italien » jusque dans les années 1950-70, le suédois et le norvégien sont devenues deux langues séparées au XIX siècle, etc.

On peut donc dire que les gens parlent une seule et même langue lorsque :

a) Ils ont conscience, à des degrés divers, de parler une seule et même langue, soit à travers ses variétés (c'est notamment le cas des langues vernaculaires, peu institutionnalisées), soit également en faisant référence à une norme commune (c'est

surtout le cas des langues véhiculaires institutionnalisées). Cette conscience provient en général autant d'une conscience collective extérieure à la langue, conscience historique, culturelle, politique… Dans tous les exemples que j'ai cités ci-dessus, le critère socio-politique est évident, et l'on peut en ajouter quelques autres, plus récents : le serbe et le croate sont redevenus distincts après l'éclatement de la Yougoslavie communiste, le corse s'est détaché de l'italien entre autre parce que la Corse est devenu française (dixit Marcellesi lui-même), l'alsacien n'est plus perçu comme un dialecte de l'allemand —par plus de 90% des Alsaciens— depuis 1945, et je ne ferai que rappeler la situation officielle —quoi que discutée— du moldave par rapport au roumain ou du valencien par rapport au catalan. Cette identité sociolinguistique est en général confirmée par le fait que ceux qui n'appartiennent pas au groupe et ne parlent pas sa langue lui reconnaissent cette identité.

b) Ils utilisent un nom spécifique pour désigner la langue, souvent conjointement avec des noms plus locaux, qui en désignent les « variétés » internes (locales, sociales…) ou mixtes (parlers bilingues, etc.).

c) L'identité collective de cette langue est affirmée par des institutions culturelles, administratives, et notamment politiques démocratiquement représentatives, du groupe, dans les discours, et dans les textes à valeur juridique. Lorsqu'il s'agit d'une langue « locale », les institutions « locales » sont évidemment les plus fiables, car les plus proches du terrain.

d) Des attributs linguistiques propres à cette langue sont constitués et majoritairement diffusés-employés : outre son nom, un système d'écriture spécifique (voire une *orthographe*), des grammaires, des dictionnaires, des ouvrages didactiques, des textes littéraires, etc.

e) Le cas échéant, la volonté majoritaire démocratiquement exprimée de ne pas considérer la langue en question comme une variété (un « dialecte ») de telle autre langue. Car bien sûr il est normal qu'il y ait des débats à ce sujet : rien n'est jamais fixé pour l'éternité (cf. certains exemples ci-dessus). C'est souvent le cas sur les marges « structurelles » de la langue (le parler des Cajuns louisianais est-il encore du français ou non ?, le picard est-il du français ?, le pidgin de l'anglais ?…) et pour les langues dites « minoritaires » qui ne bénéficient pas suffisamment du critère c. ci-dessus…

Concernant les langues régionales ou minoritaires, ces débats sont d'ailleurs souvent viciés par d'autre facteurs qui jouent sans être dits (par exemple des choix éthiques, une vision du rôle des langues dans les sociétés, une définition du bilinguisme, des idéologies, des affiliations politiciennes, des copinages, des enjeux de pouvoirs ou d'argent…). Plus souvent encore, ils sont viciés par… les « militants » eux-mêmes, qui soit ne savent plus s'y retrouver au milieu des discours contradictoires (on les comprend !) soit affirment des données fausses ou mal fondées, seulement issues de leur volonté militante et de leur expérience personnelle. Or ces critères, en bonne démarche scientifique, doivent être mis en œuvre par de vastes enquêtes qualitatives et quantitatives, en respectant une méthode qui garantit la représentativité des données, la rigueur de leur analyse, et l'argumentation de leur interprétation globale.

Précisons que distinguer des langues ne signifie pas renier toute relation entre elles, et donc entre leurs locuteurs. Il reste des degrés de proximité variables, des chevauchements partiels. Dire que le néerlandais n'est pas de l'allemand n'empêche pas qu'il y ait des sentiments de proximité entre néerlandophones et germanophones. Dire que le niçois n'est pas du provençal, et le provençal pas de l'occitan, n'empêche non plus des sentiments de proximité au-delà des différences, et ceci dans tous les sens (beaucoup de provençalophones —et peut-être de *nissardophones* ?- se sentent plus proches des Italiens que des Gascons, même linguistiquement).

4. Quelles identités sociolinguistiques pour le Comté de Nice ?

Pour partir de mon domaine de spécialité, je dirai que l'ensemble des critères a. à e. sont *massivement* remplis en ce qui concerne les parlers romans de Provence. J'ai cité les données ailleurs et je n'ai pas la place de les rappeler ici (voir bibliographie) : les parlers de Provence constituent donc bel et bien une langue distincte à part entière, la *langue provençale*, dont les variétés locales, sociales, ou historiques sont des composantes à des degrés divers (d'autres diraient des « dialectes » et des « sous-dialectes »), comme l'arlésien, le rhodanien, le varois, le marseillais, les écrits de Michel Tronc au XVIe siècle, le parler de Gelu, la langue littéraire de Mistral ou Delavouët, etc.

Dans l'ex-comté de Nice, nous manquons, à ma connaissance, d'enquêtes sociolinguistiques systématiques. Cependant, en réunissant diverses sources disponibles, je pense très probable que les critères d'identité sociolinguistique sont remplis de façon spécifique pour le niçois de Nice-Ville et de ses alentours. C'est donc une *langue* et non un « dialecte » du provençal (et à plus forte raison d'un ensemble dit *d'oc* ou *occitan*). De plus, le niçois jouit d'un prestige régional qui en fait la variété de référence, par rapport non seulement aux parlers montagnards ou gavots (même phénomène entre haute et basse Provence) mais aussi vis-à-vis des parlers de la zone Grasse-Cannes, à l'origine nettement provençaux mais influencés par le niçois et happés dans son orbite au moins depuis la création des Alpes-Maritimes. L'identité sociolinguistique spécifique du niçois, notamment par rapport au provençal, a son origine, entre autres facteurs, dans ce fait sociopolitique majeur qu'a été la séparation d'avec la Provence dès 1388. On peut même raisonnablement avancer l'hypothèse que la conservation en niçois du *-a* final atone latin (passé à *-o* partout en Provence et dans la montagne niçoise), *-a* emblématique de la spécificité niçoise, a été pour partie motivée par le fait que la langue de la ville étant la langue de prestige, elle devait se distinguer des parlers ruraux (et notamment montagnards) par des traits linguistiques prestigieux : d'où le *-a* conforté par les langues du pouvoir, piémontais et italien. Ce n'est pas par hasard si, au moins jusqu'à 1860 et parfois plus tard, un certain nombre de discours présentaient le niçois comme *« un dialecte italien »*. Ainsi le niçois reflète des facteurs externes (l'identité politique) et y contribue conjointement (l'identité niçoise s'appuie sur ses spécificités linguistiques).

Cela dit, le niçois et autres parlers adjacents restent apparemment ressentis comme proches du provençal, surtout du varois oriental (et vice-versa), davantage que du piémontais et probablement que du génois.

Il faudrait pouvoir examiner la situation des parlers montagnards et des parlers « intermédiaires » le long de la frontière italienne, de Menton au col de Tende. Car, d'une manière générale, on est frappé par la grande diversité sociolinguistique de l'ex-Comté de Nice (et, secondairement, linguistique, mise en évidence par les dialectologues depuis A. Compan, A. Viani ou J.-Ph. Dalbera[5]). Il reste donc du travail à réaliser pour approfondir notre compréhension des identités sociolinguistiques de cette zone.

Je dois, bien sûr, envisager rapidement la question des rapports entre *niçois*, *provençal*, d'une part, et *langue d'oc* ou *occitan*, d'autre part. Tant pis si ce sont des choses qui fâchent !

Premièrement, pour des raisons « internes » qui n'entrent pas prioritairement dans le champ sociolinguistique et donc dans notre question : si l'on accepte —et pourquoi pas ?— les critères typologiques qui permettent aux linguistes tout court de conceptualiser un ensemble linguistique gallo-roman méridional dit *« d'oc »*, il est clair que la plupart des parlers de l'ex-Comté de Nice et provençaux relèvent de ce domaine. Cela dit, cette classification n'a pas de rapport avec le fait d'identifier sociolinguistiquement des *langues d'oc* distinctes ou éventuellement une seule *langue d'oc*. Et sur le plan typologique, il n'est pas sûr que les parlers « intermédiaires » d'entre Tende et Menton relèvent plus du domaine d'oc que du domaine ligurien.

Deuxièmement, pour des raisons sociolinguistiques : on sait qu'il existe des personnes, des mouvements militants, voire parfois quelques services officiels (en général de l'état central, à Paris, loin du terrain), qui considèrent que les critères « internes » sont les seuls valables ou qui les sollicitent pour affirmer qu'il existe une seule et même *langue*, dite *« langue d'oc »* ou *occitan*, dont provençal, niçois, gavot, ou peillasque, etc. seraient des *dialectes* ou *des sous-dialectes*. Je viens de montrer en quoi ces critères et les conclusions auxquelles ils permettent d'aboutir me semble erronés et ne pas rendre compte des pratiques sociales effectives. C'est en tout cas incontestable pour la Provence et cela semble l'être aussi dans l'ex-Comté de Nice. Car aucun des critères a. à e. n'est rempli qui permettrait d'identifier, en Provence, à Nice et ailleurs, sur le plan sociolinguistique, une *langue* globale distincte appelée *« d'oc »* ou *occitan*. Même les critères de type « linguistique internes » qu'avancent les promoteurs de *l'occitan* ou *langue d'oc* au singulier, ne tiennent pas, notamment celui de l'intercompréhension spontanée.

Du reste, en termes de stratégie de valorisation et d'institutionnalisation de la langue régionale, il vaut mieux s'appuyer sur les perceptions, le vécu et les attentes effectives de la grande majorité de la population, à une échelle de proximité qui a un sens ici et maintenant, et dans la mémoire collective.

Et puis l'on sait que derrière l'idée d'une unique *langue occitane* se profilent souvent des choix linguistiques centralisateurs, une graphie archaïque et savante,

---

[5] Cf. Jean-Philippe Dalbera, *Les parlers des Alpes-Maritimes, étude comparative, essai de reconstruction*, Londres, AIEO, 1994.

une idéologie nationalitaire et élitiste, voire certains extrémismes et certains comportements inquiétants. Je renvoie là aussi à des sources où j'ai collecté et analysé les données qui le prouvent (cf. bibliographie ci-dessous).

Me revoici donc revenu à mes principes scientifiques et éthiques de départ. Quand il y deux réponses possibles, disais-je, choisir la meilleure sur le plan des enjeux humains, en ayant comme principe scientifique que les données doivent être issues de pratiques sociales effectives et ne doivent pas être dissociées de l'ensemble de l'expérience vécue, pour en rendre compte de façon signifiante et fonctionnelle, dans le cadre de convictions humanistes (c'est un mot qu'il faut répéter).

C'est ce que je viens d'essayer de faire, en vous proposant des principes applicables à la question des aspects sociolinguistiques de l'identité, de la mémoire et du devenir de l'ex-Comté de Nice.

Sources :

Blanchet, Ph., *Le provençal, essai de description sociolinguistique et différentielle*, Institut de Linguistique de Louvain, Peeters, Louvain (Belgique), 1992, 224 p.

—, (éd.) [en collaboration avec R. Breton et H. Schiffman], *Les langues régionales de France : un état des lieux à la veille du XXIe siècle*, Actes du colloque de Philadelphie (USA), Louvain, Peeters, 1999 [bilingue fr./anglais], 202 p.

—, *Linguistique de terrain, méthode et théorie (une approche ethno-sociolinguistique)*, Presses Universitaires de Rennes, 2000, 145 p.

—, (Dir.), *Diversité et vitalité des langues régionales du Sud de la France*, Actes du colloque de la Sorbonne, = *La France latine*, n° 133, 2001, 265 p.

—, *Langues, cultures et identités régionales en Provence*. *La Métaphore de l'aïoli,* Paris, L'Harmattan, collection « Espaces Discursifs », 2002, 251 p.

La Quimèra de Jean Boudou: le rêve d'une nation

Catherine Parayre

Ecrivain aveyronnais, Jean Boudou (1920-1975) a choisi d'écrire l'ensemble de son oeuvre en parler d'oc du Rouergue. Celle-ci comprend *La Grava sul Camin* (1956), *Lo Libre dels Grands Jorns* (1964), *Lo Libre de Catòia* (1966) ou encore les *Contes del Drac* (1975). Boudou est sans doute l'écrivain du vingtième siècle le plus connu des Rouergats qui s'intèressent à la littérature de leur région. Son art de conteur et son travail minutieux sur les notions d'engagement et de témoignage ont aussi attiré l'attention de certains critiques. Georg Kremnitz déclare: "Boudou est l'un des plus grands écrivains du monde moderne. S'il avait écrit dans une langue majoritaire sa voix serait perçue de partout"[1]. A l'époque où Boudou écrit *La Quimèra* (1974), la langue qu'il utilise, encore pratiquée dans les communautés rurales, n'en est pas moins sur le déclin. Il se fait donc le chantre de cette culture minoritaire. Il considère *La Quimèra* comme un effort de mémoire et de revendication culturelle. Le roman traite de l'histoire du Rouergue, du Gévaudan et d'une partie du Languedoc et place leurs parlers traditionnels dans la perspective de la narration d'un échec. Les événements de ce roman doivent cependant être situés dans le contexte de sa rédaction au vingtième siècle, période d'effervescence nationaliste qui a influencé Boudou, syndicaliste et esprit engagé de son temps.

Jean Boudou, interprète de l'histoire

Comme l'explique Michel Winock, la nation française s'est forgée au cours des siècles

[1] Boudou, Jean, *Les Cailloux du chemin*. Rodez: Editions du Rouergue, 1988, p. 249.

dans un long travail de maturation depuis l'influence centralisatrice des Capétiens[2] jusqu'aux périodes décisives, d'une part, de la Révolution lorsque la volonté nationaliste émerge, devient un discours et se définit comme une force entraînant le progrès[3], et, d'autre part, au vingtième siècle, du mouvement gaulliste qui "compensa les lacunes et les faiblesses du pays par une amplification du discours national"[4]. En outre, la rhétorique gaulliste coïncide avec celle des agents de la décolonisation, eux aussi motivés par l'avènement de nouveaux états. Dans les années cinquante et soixante, il faut construire des nations partout sur le globe et organiser les citoyens pour le bonheur de tous.

C'est avec en mémoire cette atmosphère politique que Jean Boudou rédige en 1974 *La Quimèra*. Il demeure alors en Algérie, un de ces pays où se construit activement une nation. *La Quimèra* retrace les événements qui ont abouti à la guerre des Camisards dans le sud de la France de la fin du dix-septième siècle au tout début du dix-huitième siècle. Le roman se concentre en fait sur les événements antérieurs à cette révolte, depuis 1632 jusqu'aux premiers jours de l'insurrection en 1703 et la dévastation des Cévennes, en se consacrant principalement à ce qui se passe après la révocation de l'édit de Nantes en 1685. Le narrateur s'appelle Pèire Vaissièr. Issu du Rouergue, il devient instituteur puis frère mendiant à l'abbaye de Bonnecombe où il se trouve mêlé à un complot contre le royaume de France organisé par Monseigneur Guiscard de la Bourlie. Dans la notice de renseignements, Boudou fournit une citation de Voltaire prise dans le *Siècle de Louis XIV* et qui indique que, pour Voltaire, La Bourlie était un être indigne qui avait fomenté une révolte au nom de "points d'impôts et liberté de conscience"[5]. Madame de Maintenon le considérait comme le "Monstre du Siècle"[6]. Pour Boudou, l'abbé de la

---

[2] Winock, Michel. *Parlez-moi de la France*. Paris: Plon, 1995, p. 23.

[3] Winock, p. 7.

[4] Winock, p. 10.

[5] Boudou, Jean. *La Chimère*. Rodez: Editions du Rouergue, 1988, p. 465.

[6] *La Chimère*, p. 466.

Bourlie est un héros porteur d'une vision politique nationaliste. Lorsqu'il tente d'organiser les huguenots durant la guerre des Camisards, c'est avec la conscience humaniste d'un penseur et d'un philosophe qui sait s'octroyer l'aide des puissances étrangères. Ce glissement dans le jugement, d'un homme honni à un héros de roman au grand coeur, signale le projet de l'auteur. Ce dernier s'approprie l'histoire de façon à la ré-évaluer à partir d'un point de vue inhabituel, celui de la marge. Monseigneur de la Bourlie, intrigant historique, devient ainsi le bâtisseur d'une nation. C'est précisément ce revirement qui suscite un intérêt pour le roman. Comment qualifier ce portrait idéaliste d'un "monstre" de l'histoire? Comment comprendre qu'un individu que tous s'accordent à renier devienne un héros patriotique alors que l'histoire ne retient de lui que ses traits d'aventurier? En fait, que dire d'une cause nationaliste à une époque où le nationalisme n'existe pas?

J'avancerai comme explication à toutes ces questions que l'auteur de *La Quimèra* projette en fait le climat du milieu du vingtième siècle sur la période du dix-septième siècle. L'attrait du mouvement de construction des nouvelles nations justifie sa démarche. Ce faisant, Boudou pérennise une identité occitane qui a toujours été problématique, si ce n'est illusoire. Dans la dédicace, il indique qu'il va développer "l'idèa d'una patria occitana"[7]. Cependant, les diverses images et métaphores du livre révèlent que cette identité patriotique demeure creuse, vide de toute signification. Roman à double foyer, l'un au dix-septième siècle, l'autre bien ancré dans le vingtième, *La Quimèra* constitue une base idéologique à la pratique littéraire de l'auteur durant sa carrière. Dans sa correspondance, Boudou explique les raisons pour lesquelles il a rédigé *La Quimèra*: "E nòstre pòble a perduda son istòria. Ai ensajat de li'n tornar un tròç coma ai pogut, amb çò qu'ai trapat deçà delà. Abans que nòstra istòria sía virada en calòssa [...]. Donc se aqueles sabentz fasián lor trabalh, que nos sortiguèssen l'istòria nòstra, sía en occitan, sía en francés, benlèu auriái pas ieu escricha la *Quimèra*"[8]. Boudou effectue donc un geste politique en

[7] Bodon, Joan. *La Quimèra*. Rodès: Edicions del Roergue, 1988, p. 5.

[8] Bodon, Joan. *Letras de Joan Bodon a Enric Mouly*. Naucelle: Societat dels Amics de Joan Bodon, 1987, p. 275.

écrivant *La Quimèra*, roman qui, pourtant, désamorce la validité de cet enjeu.

L'idée de nation: solidarité et ténacité

Pierre Nora suggère que l'idée de nation se forme dans un discours en constante évolution. Il mentionne ainsi un processus de solidification des traditions à travers l'élaboration progressive d'une histoire des institutions, des paysages, des monuments et des divers discours[9]. *La Quimèra* formule également cette notion de construction, depuis la jeunesse de Pèire, lorsqu'il recherche un métier possible et se fixe sur celui d'instituteur car il n'a pas une assez belle voix pour devenir prêtre, jusqu'à sa maturité politique durant les longues années où, en sa qualité de frère mendiant pour l'abbaye de Bonnecombe, il transcrit fidèlement l'histoire de ses comparses dans des carnets qu'il transporte avec lui jusqu'en Algérie. Le roman se présente donc comme un roman d'éducation qui va de pair avec la formation progressive d'une identité nationale. Ainsi, l'acquisition de cette identité ne peut guère se résumer que comme une pratique, une expérience cumulative au cours des ans.

Toutefois, la nation est aussi souvent perçue comme l'aboutissement d'une longue recherche. Selon Nora, la légitimité de la nation dépend de la mémoire unitaire qu'elle établit[10]. La nation n'est autre que l'héritage dont un peuple dispose. Ces explications éclairent le texte de Boudou. Pour Pèire et ses acolytes, rien ne doit être oublié. Ce refus de l'oubli retrace la légitimité de leurs revendications nationalistes. Lors d'une des fréquentes réunions des commensaux et de leur abbé, il est question de l'origine de l'histoire de leur région, et chacun d'en raconter un fragment depuis la construction de la cathédrale de Rodez jusqu'au massacre du dernier comte à la cour ruthénoise. Cette collection de souvenirs forme aux yeux des participants à ces conversations une expérience acquise et vérifiable, résultat convaincant d'une identité que tous partagent.

---

[9] Nora, Pierre. *Les Lieux de mémoire: La Nation*, vol. 2. Paris: Gallimard, 1986, p. 656.

[10] Nora, p. 653.

Le roman évoque aussi fréquemment la ténacité des sentiments nationalistes qui motivent les personnages. En effet, Winock insiste sur l'expression délibérée du nationalisme lorsqu'il analyse sa poussée à partir de la Révolution française: "Etre français impliquait qu'on le voulût. Et quand [Ernest] Renan eut à donner un siècle plus tard une définition de la nation, il dit [...] que la nation était, outre un lot de souvenirs communs, un 'plébiscite de tous les jours'"[11]. Cette volonté revendique la solidarité que préconise la "République une et indivisible"[12]. Néanmoins, Winock signale également que la solidarité nationaliste n'est vraisemblablement pas uniforme pour tous les Français et que ceux-ci ne partagent certainement pas des idéaux identiques. L'idée de nation est généralement perçue comme "une idée pure régnant au-dessus du commun des mortels"[13]. Ainsi, malgré les inégalités et les différences pouvant exister entre les membres d'une communauté, ces derniers peuvent souvent concevoir des liens qui les rassemblent.

Le roman de Boudou s'articule autour d'un motif similaire de solidarité volontaire. Ainsi, l'idée d'une nation occitane, née d'une vision imaginée dans le secret d'une abbaye au fin fond du Rouergue, créée comme un territoire souverain, exalte une solidarité nouvelle. Le roman se lit comme un manifeste en faveur d'une unité légitime des territoires du sud de la France. La Bourlie s'y emploie activement lorsqu'il dépêche Pèire dans le Gévaudan afin de contacter les chefs camisards et organiser une rébellion commune. Il cherche par tous les moyens à justifier le soulèvement. Il développe ainsi une théorie nationaliste, même s'il ne parvient pas lui-même à en articuler tous les tenants. Il s'associe aux chefs huguenots en élaborant une vision d'une Occitanie puissante et unie. Il cherche aussi des alliés étrangers. De plus, son mouvement de solidarité nationaliste est activé par un sentiment de colère aiguillonné par la sensation que les droits des paysans de sa région ne sont pas respectés. Il s'insurge contre les impôts trop importants qui sont prélevés sur une communauté déjà misérable. De longues pages sont

[11] Winock, p. 7-8.

[12] Winock, p. 24.

[13] Winock, p. 25.

consacrées à la description de cette misère lorsque Pèire chemine de village en village en tant que frère-quêteur de l'abbaye et qu'il dispense sa sagesse au peuple qu'il rencontre. Une camaraderie qui abolit les classes et les différences semble donc s'esquisser. La force de la vision qui anime La Bourlie et ses comparses résonne dans l'ensemble des carnets rédigés par Pèire. En effet, malgré les massacres dans les deux communautés, catholique et huguenote, Pèire parvient à se frayer un chemin de part et d'autre du Rouergue catholique et du Gévaudan protestant. Il tisse des liens entre les deux groupes et échappe toujours aux vengeances qui ponctuent régulièrement la révolte des Camisards. La Bourlie et Pèire nourrissent un besoin d'homogénéité: les hommes qu'ils admirent sont les prêtres catholiques qui accueillent les huguenots nouvellement convertis dans un esprit d'oecuménisme. En particulier, Pèire rencontre un prêtre qui a enlevé les décorations de son église afin qu'elle ressemble à un temple et que les nouveaux convertis ne s'y sentent pas dépaysés. Il existe ainsi une volonté d'indifférenciation. Il s'agit pour les communautés de se rapprocher et de promouvoir activement une union satisfaisante.

La lutte illusoire: des promesses de l'éducation au désenchantement

Pourtant, cette communauté demeure illusoire. En effet, le consensus nationaliste qui se forme dans l'abbaye ne se répercute pas sur les personnages que rencontrent les commensaux. Le peuple est trop miséreux alors que les Camisards ont déjà une cause à défendre et ne se préoccupent guère d'une utopique patrie occitane. Les efforts menés par les amis de La Bourlie ne semblent rapporter que peu de fruits. Les efforts d'organisation ne s'avèrent pas suffisants, tant et si bien que l'appui promis par la couronne d'Angleterre échoue, le bateau envoyé au large des côtes méditerranéennes ne pouvant accoster car, dans le désordre général, personne n'a pensé à venir baliser la plage. Cette mésaventure montre combien il n'existe pas de véritable union entre les différents groupes impliqués dans la révolte. Pèire ne l'avoue jamais, mais ses tentatives de concilier les vues des catholiques à celles des huguenots n'aboutissent pas. Il chemine constamment d'un lieu à un autre, témoin de la souffrance de la population et des atrocités de la

guerre, mais ses pérégrinations ressemblent plus à une errance qu'à un parcours clairement jalonné. L'union envisagée demeure ainsi largement chimérique.

Pourtant, elle motive tous les efforts de La Bourlie et de Pèire, et l'outil qu'ils prédilectionnent pour la promouvoir est l'éducation. Dans leur analyse d'une enquête auprès d'anciens instituteurs durant les années soixante, Jacques et Mona Ozouf étudient les répercussions des lois éducatives et nationalistes promulguées par Jules Ferry en 1882 et en concluent: "Ce que les instituteurs devaient instituer, c'était d'abord le citoyen"[14]. Or, l'écriture et l'éducation, associées aux idéaux nationalistes, jouent un rôle fondamental dans *La Quimèra*. Pèire, né dans un hameau isolé, a eu la chance d'être élevé par un prêtre qui lui a appris à lire. Pourtant, il abandonne une possible vocation qui lui aurait permis d'apporter une vérité religieuse à ses paroissiens, pour devenir maître d'école, c'est-à-dire un personnage qui dissémine le savoir. D'un rôle hiérarchique, il évolue vers un rôle plus démocratique. En fait, le thème de l'écriture et du savoir parcourt le texte entier. Ainsi, vers la fin de sa vie, esclave dans le nord de l'Afrique, Pèire se plaît à écouter les légendes du désert. En particulier, il se remémore la légende du tapis dans laquelle un prince, fait prisonnier par des brigands, demande à faire gagner de l'argent à ses geôliers en tissant des tapis qui seraient ensuite vendus. Le prince apprend bientôt à tisser et se lance dans la confection d'un magnifique tapis floral destiné au roi. Cependant, à l'insu de ses gardiens qui ne savent pas lire, il n'a pas manqué de broder des caractères et des phrases qui indiquent précisément la cachette où il se trouve. Lorsqu'il achète le tapis, le roi peut ainsi découvrir le lieu où se rendre pour délivrer son fils. Dans le conte du tapis, écrire équivaut à disposer du pouvoir. Cela signifie également tromper l'ennemi et le vaincre de manière détournée. En fait, le prince doit écrire s'il veut être libéré. Il reprend le pouvoir en brodant le tapis. L'écriture devient toute puissante. Pour sauver sa vie, le prince propose à son père de lire entre les fleurs, de deviner la signification cachée. Le conte du tapis constitue une "mise en abyme" du roman.

---

[14] Ozouf, Jacques et Mona. *La République des instituteurs*. Paris: Seuil, 1992, p. 289.

Le roman de *La Quimèra* se plie à une même interprétation: la lectrice doit lire entre les lignes, déceler la cause nationaliste derrière la narration du complot d'un aventurier. Surtout, l'accès au sentiment national se négocie grâce à l'outil que constitue l'éducation et en particulier l'écriture. Cependant, il ne faut pas oublier que, dans ce conte symbolique, l'écrit se transmet de personne privilégiée à personne privilégiée. Il reste un savoir élitiste limité à certains groupes de la société. Cela se vérifie aussi dans le roman. D'écolier voué à la prêtrise, Pèire devient maître d'école, mais il doit bientôt abandonner son poste et se retrouve frère à l'abbaye de Bonnecombe. Là, il est initié au Grand Oeuvre, art éminemment élitiste, et il devient le confident de l'abbé de la Bourlie, noble aux aspirations populistes mais n'ayant en fait que fort peu de contacts avec ses sujets. A la discussion directe, il préfère déléguer ses commensaux ou discuter dans la bibliothèque. C'est dans la bibliothèque de l'abbaye que frère Guilhèm, le bibliothécaire, promeut le premier l'idée d'une nation occitane. Il affine les idées de son maître et rassemble les frères pour engendrer une discussion sur la possibilité d'une action nationaliste dans le Rouergue. C'est dans le lieu privilégié de l'écriture que se situe l'accès à la liberté politique. Il n'en demeure pas moins que l'écriture dans *La Quimèra* demeure un symbole ambivalent. Salvatrice, elle reste cependant limitée à un groupe restreint d'individus. Toutefois, elle apparaît intimement liée à la cause nationaliste: c'est la connaissance de l'écriture qui envoie Pèire sur les routes. L'aide-bibliothécaire devient frère mendiant parce qu'il peut lire les carnets qui le guident à travers la région et peut aussi rendre service aux paysans qu'il rencontre en écrivant leurs lettres. Ainsi, La Bourlie parle de lui comme de son secrétaire. Pèire, homme-symbole d'une nation en train de se former, est l'homme de l'écriture et du savoir.

Pèire, l'eunuque-symbole

Pourtant, dès les premiers paragraphes, *La Quimèra* remet en question les efforts de Pèire pour acquérir une identité stable. Le roman commence ainsi: "Me demandi çò que soi. Degun me pren pas pus per un òme. Entre l'ase e la vaca me cal sarrar de palha, la nuèch, per me dormir"[15].

[15] *La Quimèra*, p. 19.

Pèire est à ce moment-là en Afrique du Nord, esclave. Le début de l'histoire commence par une énigme. Il n'est pas un homme, mais est-il un dieu comme le suggère cette image symbolique? Le narrateur des carnets révèle bientôt que s'il n'est pas un homme, ce n'est pas parce qu'il se réclame d'une nature divine, mais parce qu'il a été châtré lorsqu'il a été fait prisonnier et qu'il est maintenant eunuque dans la maison de son maître. Voici la mission de Pèire: "La vida que me demòra es pas una vida. Ne soi pas mèstre ça que la. Pauc de temps encara m'es donat. Aquel temps lo me cal pas pèrdre perque m'aperten pas. Jutgi pas las gents que me castigan, ni lo païs, ni lo pòble. Encara mens las costumas. Es del meu païs, del meu pòble que me devi trachar. L'esprit de cada païs es la sia lenga. La mia lenga, aicí soi tot sol a la comprene. E la me la parli sens fin tot lo jorn: centena del meu remembre"[16].

L'identification de Pèire à son pays est claire: "Lo meu païs coma ieu es prisonièr esclau"[17]. Tous deux connaissent un destin similaire. Lire l'histoire de Pèire revient à lire l'histoire du pays. Le roman ne manque pas de souligner le parallèle qui existe entre la condition d'eunuque de Pèire et celle de son pays natal: "E ieu? E mon païs que tant coma ieu l'an crestat?"[18]. Il ajoute: "Vali pas la pena d'èsser desliurat, ieu, que soi pas mai un òme"[19]. La perte d'identité du commensal Pèire est soulignée à plusieurs reprises. Ainsi, il effectue le choix le plus important de sa vie dans l'ivresse. Il est encore jeune homme et cherche une position de maître d'école. Son projet bien défini, il erre dans un village; un vieil homme l'aperçoit, l'invite à boire et, à l'auberge, lui propose une place de maître dans la commune de son fils. Pèire boit trop et décide, ce soir-là, de s'en aller dans ce village lointain offrir ses services. A partir de ce point, son identité s'effrite: il perdra son nom, son statut, sa masculinité. Lorsque, démuni, accusé du meurtre d'une jeune fille, il arrive à l'abbaye de Bonnecombe, le moine qui le trouve

[16] *La Quimèra*, p. 23.

[17] *La Quimèra*, p. 27.

[18] *La Quimèra*, p. 27.

[19] *La Quimèra*, p. 28.

le compare à l'Enfant Prodigue, mais au lieu de célébrer sa présence, on lui demande de se cacher et surtout de dissimuler son identité afin d'échapper à la police. Ainsi, très jeune, Pèire doit se faire appeler frère Simon. Il perd donc son identité: même avant sa mésaventure en Afrique du Nord, il se trouve dépouillé de ce qui lui appartient, et ce d'autant plus qu'il devient frère mendiant, c'est-à-dire plus pauvre que les pauvres, lorsqu'il parcourt les chemins du Rouergue en marchant et en priant pour les gens de passage.

Un jour, à l'abbaye de Bonnecombe, un repas est organisé pour lui souhaiter la bienvenue, et dans le discours que prononce l'un des moines, la phrase suivante apparaît: "Dins lo fracatge de la sia vida es vengut vèrs nosautres coma un naufragièrs. E qual pòt assistir mai un naufragièr que d'autres naufragièrs coma sèm totes aicí?"[20]. Les hommes de Bonnecombe sont des victimes d'une société qui les prive de tout recours. L'image du naufrage revient en différentes occasions. Par exemple, quand frère Guilhèm explique la mission de mémoire des moines de Bonnecombe, il compare ceux-ci à des épaves, abandonnés de tous, ne prenant pas part à la vie active, mais toutefois vestiges d'un passé collectif et d'une patrie. Quand les moines décident de fomenter une révolte, ils se laissent guider par frère Guilhèm, le bibliothécaire qui, lui, est myope. Voici encore un rôle symbolique; le guide est incapable de mener à bien sa tâche. L'épilogue du roman revient à Pèire esclave à l'heure de sa libération car il est trop vieux. Il est devenu inutile: "Pòdi partir per anar morir. Aital es la liberacion de l'esclau. Es a ieu d'entreténer ma vida darrièira coma poirai... En mendicant. Torni quiston"[21]. Son itinéraire le ramène au point de départ; sa quête d'initiation s'annule. Son ancien maître lui offre du "kif", encore un symbole de l'oubli et de l'enivrement. Le roman se porte donc témoin de la destruction d'un homme qui symbolise un pays et une langue.

Il n'est donc pas surprenant que le symbole de l'entreprise de La Bourlie à laquelle est identifiée la mission de Pèire est une chimère. Un des possibles alliés huguenots s'écrie: "E consí

---

[20] *La Quimèra*, p. 65.

[21] *La Quimèra*, p. 461.

creiriàm a la vòstra quimèra?"[22]. Et, de fait, lorsque La Bourlie signe ses messages, il appose un sceau qui représente une chimère: "la bèstia a dos caps qu'escopissiá sang e fuòc..."[23]. Frère Joan donne une interprétation différente de la chimère; pour lui, elle n'est pas synonyme de force et de bataille, mais plutôt d'échec: "Aquel plan es pas qu'una folhòla de sabon, Mònsenhor, una quimèra"[24]. A l'image du savon s'associe la notion de creux et de vide: le projet de La Bourlie est vide d'espoir tout comme le personnage de Pèire se vide de signification. Ainsi, la révolte échoue et le pays se désagrège peu à peu. Tous les symboles du roman concordent à évoquer la perte d'identité.

Réflexions sur la marginalité

Le parcours symbolique et politique de Pèire conduit à une réflexion sur la marginalité et sur le pouvoir qu'une telle position ménage ou invalide. Personnage marginal, Pèire est au début de sa narration sur un espace frontière: il est debout sur un pont qui enjambe une rivière, entre deux rives, près d'un village qui marque la séparation entre le Rouergue et le Gévaudan. A ce point, il hésite et ne sait que faire. Il part toutefois pour l'intérieur des terres du Rouergue et arrive à Bonnecombe qu'il imagine être le centre du monde et le lieu d'où sortira la révolte triomphante. Après l'échec de cette chimère, il est exilé, fait prisonnier en Afrique du Nord et se retrouve encore une fois sur un territoire marginal. Ainsi s'accomplissent simultanément l'acquisition de son identité et sa perte. Pèire épouse les vues de l'abbé de la Bourlie. Par là, il se crée un nouveau personnage: de maître d'école il devient commensal, prend le nom de Simon et travaille incessamment pour la cause de l'abbaye. Cette sédimentation est pourtant minée, et les images de la chimère et de la castration rappellent à la lectrice que Pèire n'obtient rien et que son identité se dissout dans le néant. *La Quimèra*, récit d'un marginal, reflète aussi la marginalisation

[22] *La Quimèra*, p. 317.

[23] *La Quimèra*, p. 422.

[24] *La Quimèra*, p. 228.

croissante de la culture dont Pèire est issu.

Ainsi, le narrateur des carnets de *La Quimèra* négocie simultanément l'avènement d'une nation et l'acceptation de l'échec de la formation de cette nation. Sensible au climat politique des années soixante, l'auteur signale sa propre recherche idéologique: retracer l'histoire des gens qui parlent sa langue, et se pencher encore et toujours sur la culture agonisante de la minorité qu'il revendique comme sienne. Mais Boudou souligne que "l'autor d'aqueste libre es pas un istorian. Los que son de la partida coneisseràn sens pena nòstras errors e invencions e tanben los anacronismes). Ca que lo aqueste libre vòl pas èsser un libre d'istòria. Es puslèu lo miralhejadís de nòstra quimèra interiora. La quimèra que volèm caçar"[25]. Boudou intervient donc comme un auteur pleinement conscient de sa démarche. Il ne fait pas oeuvre d'historien mais, plutôt, à travers les carnets personnels d'un frère mendiant, il articule une vision de la société qui se trouve plus révélatrice du monde des années soixante que de celui de l'époque des Camisards.

La Quimèra se déroule ainsi dans l'espace d'un jeu de questions importantes pour un auteur tel que Boudou: comment préserver l'histoire d'une communauté en train de perdre sa langue et sa culture? Comment lutter contre la marginalisation? Comment narrer la disparition de son héritage? Avec *La Quimèra*, l'auteur propose une réponse possible: il choisit d'accepter la marginalisation. Non seulement, il décide d'écrire dans sa langue minoritaire, mais, en réclamant une identité occitane, il adopte un point de vue radical sur les marges mêmes de l'histoire officielle, d'autant plus magnifié qu'il donne une voix dans sa fiction à un personnage-victime, un véritable routard dont l'identité s'effiloche à mesure qu'il parcourt le chemin de sa vie. En outre, la sobriété et l'intégrité de la vie de Pèire attirent la sympathie et le repsect. *La Quimèra* choisit donc de narrer l'expérience de l'exclusion tout en la parant d'une grande dignité en dépit des souffrances et des défaites qu'elle occasionne. Ainsi, par l'entremise des carnets de Pèire, ce roman de l'échec confère à la marginalisation une certaine validité, certes sans gloire et sans succès, mais tenace et courageuse, à la mesure, non pas de l'histoire, mais de l'humanité obscure

[25] *La Quimèra*, p. 465.

et souvent vacillante de tous les jours.

The University of Georgia

Michèu COURTY

LOU TEATRE DE REINIÉ MOUCADEL

Guierdouna dóu « Grand Pres de l'Astrado », Reinié Moucadel nous douno vuei[1] uno pèço en un ate, Lou grand Embut[2].

*
* *

Dins lou n° 28 de la revisto L'Astrado, counsacra au teatre prouvençau, Reinié Moucadel nous fiso qu'à l'óucasioun d'uno karmesso eici, à Maiano, a mounta sus lou pountin e que s'es pièi bouta escriéure pèr endrudi lou prougramo d'aquelo karmesso. N'en prenen ate bèn voulountié, mai sabèn proun que basto pas de s'asseta davans uno fueio blanco pèr que la man escrigue souto la beilié d'uno ispirarello abelano, quauco muso o bono fado escoundudo dins li nivo ! Moucadel avié de naturo lou biais de l'escrituro.

Tre la debuto, Moucadel a pas cauca la draio d'un teatre prouvençau farcejaire, niaisounet meme, dirai, escri pèr faire rire à touto forço, sènso èstre regardant i mejan emplega. D'efèt, se Moucadel escriéu de coumèdi en partènt d'un quicoumet pesca dins l'atualita, aquéu quicoumet es l'eisèmple pèr ilustra uno idèio. Tenès, dins uno coumèdi coume Aquéu putan de TGV !, lou fa d'atualita es aquelo tarasco di tèms mouderne qu'a grata camin mau-grat li proutèsto. Un cop lou trin istala e la fèbre retoumbado, la coumèdi aurié dounc plus ges d'interès ? Que nàni, car l'essenciau es pas nimai uno istòri amourouso entre dous jouvènt, es l'estacamen di gènt à soun païs, la Prouvènço, que refuson de lou vèire matrassa. La proutèsto de Moucadel es eternalo e resumido dins de fraso coume : « Sias acusa d'estrassa e d'escafa e de saqueja d'eiminado e d'eiminado de terro mounte nautre, li païsan, travaien e fasèn veni li recordo dempièi de generacioun. » D'en pertout dins lou mounde, de moulounado podon faire siéuno aquéli paraulo.

Uno autro coumèdi, Lou pantai de Dono Caddi, denouncio l'envasioun dins la vido vidanto d'uno publicita que fai vira li tèsto. Or, Dono Caddi, vitimo de la soucieta de counsoumacioun, es-ti pas lou mirau que nous semound l'autour en nous disènt : l'avès-ti pas, un jour o l'autre, buta 'quéu caddie clafi de besougno autant carivènd qu'inutile ? Es-ti pas lou role dóu teatre ? D'aiours, es Moucadel éu-meme que l'escriéu dins la prefàci d'uno autro coumèdi, Blanc, blanc, blanc e rouge : quand aquesto fuguè jougado eici à Maiano : « (…) tóuti se ié recouneissien mai o mens, o

---

[1] Coumunicacioun facho à Maiano lou 13 d'abriéu de 2002 à l'óucasioun de la « Sesiho à l'entour de Reinié Moucadel » ourganisado pèr *L'Astrado prouvençalo*.

[2] 56 pajo. Is ed. de *L'Astrado* (7 Les Fauvettes. 13130 Berre l'Etang).

ié recouneissien quau un paire, un grand, un ouncle… e que tóuti n'en prenien pèr soun grade. »

Dins Lis Eleicioun, i'es questioun de poulitico, mai l'essenciau es uno refleissioun sus la plaço de la femo dins la soucieta. Sian à la vèio d'un mouloun d'eleicioun, e lou sujèt es d'atualita !

Ansin, d'uno pèço l'autro, n'arriban au teatre d'idèio, au teatre filousoufi, dirai, emé Lou grand Embut que publican tau jour que vuei. Proumié, i'a un eisercice escoulàri : l'asatacioun de la debuto de Huis Clos de Jan-Pau Sartre, pareigudo dins l'Armana pèr 1997 souto lou titre L'Embarradou. E pièi, d'aquelo asatacioun, Moucadel, coume me l'a escri, part en «live», « se leissant pourta e gançaia pèr soun biais, si leituro e li souveni dis obro de Sartre » (letro dóu 29.10.01). Adounc, se lou voulès bèn, anan assaja de rèndre à Jan-Pau ço qu'es siéu e à Reinié ço que ié revèn.

Vinto-dous an après sa mort, dequ'es que soubro de Jan-Pau Sartre ? Pèr d'ùni que i'a, lou souveni d'un pichot ome raplot entrepacha dins soun mantèu e assajant de chabi is espeloufi abarbassi dóu Quartié latin lou journau qu'avié founda emé li sòu dóu Pres Nobel de Literaturo. Pèr d'autre, es, e rèsto, lou foundadou de l'eisistencialisme ateïsto, mèstre à pensa de proun generacioun. Lou finocho Boris Vian a fa la caricaturo d'aquélis amiratour dóu mèstre dins lou persounage de Chick dins L'Ecume des jours. Aquéu Chick amoulouno lis edicioun raro de Jan-Sol Partre, coume dis, edicioun di titre dessena coume Paradoxe sur le Dégueulis, o encaro lou Choix préalable avant le Haut-le-cœur. E dequé dire d'aquéu Remugle de Partre, « relié de maroquin violet, aux armes de la Duchesse de Bouvouard » ? Se fau aquéli citacioun es pas pèr erudicioun, n'en veiren dins un moumenet lou perdequé ! E pièi i'a nàutri, nàutri tóuti, que sian « sartren » sènso bessai lou saupre quand disen « L'enfer c'est les autres ». E o, aquel afourisme es uno di darriéri replico de Huis Clos, la pèço en un ate de Jan-Pau Sartre. E n'es-ti pas verai que l'infèr es lis autre ? Veguen un pau. Se l'empremèire me fai espera lis esprovo d'un libre, l'infèr es l'empremèire. S'un di coulabouradou de L'Astrado me mando em'un retard di gros soun article, l'infèr es aquéu coulabouradou. Se, enfin, aquéu diable de Moucadel me mando soun Grand Embut en m'escrivènt que « lou tapuscrit es un pau pataras » alor que lou « tapuscrit » en questioun es uno abouminacioun, l'infèr es Moucadel ! Ai di espountanivamen « aquéu diable » de Moucadel ; or, aqueste diable d'aqui clavo soun Grand Embut sus la replico « L'infèr èro lis autre… » Adounc, l'umaniste maianen sarié-ti de la memo saco que lou papo de l'eisistencialisme ateïsto ? Bijarre… Bijarre…

Proumié, lou titre. Huis Clos, de Sartre, pesca dins lou voucabulàri di tribunau, s'emplego dins uno situacioun sourno. Lou Grand Embut, éu, es uno enimo : l'on saup ço qu'es, au sèns propre, *un embut* ; mai trata quaucun d'*embut* es lou trata de *niais*. Alor : *Grand embut* o *Grand niais* ? Moucadel baio la responso tre sa noto de presentacioun : « Lou titre vèn de Dante que soun Infèr a la formo d'un grand embut .» Dins sa reviraduro de L'Infèr de Dante, Jan Roche escriéu (noto 1 dóu Cant IV) : « L'infèr de Dante es fourma de ciéucle councentri que, dóu mai s'aliuenchon di

bord, dóu mai soun pichot e dóu mai soun bas. Dins soun ensèmble, l'Infèr aurié la formo d'un grand embut, soun poun lou mai bas –ounte Lucifèr es dins la glaço- courrespoundènt au cèntre de la Terro… e de l'univers. »

Acò's lou proumié guigna d'iue de coumplicita emé lou legèire. N'i'a d'autre, e dirai qu'es un plesi, à l'asard d'un mot o d'uno fraso, de toumba sus Proust, Mistral, Bernanos, Pagnol, Frossard, e d'autre… Es bon qu'aquélis escrivan siegon d'eici d'eila souto la plumo d'un escrivan de lengo prouvençalo, bello provo que la culturo prouvençalo es pas embarrado dins uno meno de *huis clos* ; au countràri, duberto sus lis autro, lis aculis dins uno fraternita d'esperit… Fau vèire tambèn lou plesi de jouga d'un Moucadel –autour e atour, l'óublidessian pas !- au poun de mescla la creacioun e la vido. Tenès, dins si persounage, Moucadel a mes Simono Vibre, alusioun mai que claro à Simono de Beauvoir que, pèr Sartre, èro lou *Castor*. E dins li persounage encaro, i'a Wladimir, coume dins la coumèdi de Beckett, En attendant Godot. E, pèr clava aqui subre –que i'aurié forço à dire !- lou plus bèu es-ti pas Moucadel se citant éu-meme à quicon proche ? Pèr eisèmple, dins Lou courrejoun e la piboulo, publica dins lou n°35 de L'Astrado (an 2000), lou persounage que ié dison B dis : « Aquel aubre es uno piboulo. E vous vese deja me dire qu'aurié pouscu èstre… » e lou persounage A lou copo : « Un falabreguié, uno platano, uno figuiero, un roure, un óume, un marrounié, un plai… » Or, dins Lou Grand Embut, Ginèsto vèn ansin : « Ai vist un aubre, me rapelle… mai sus la gaucho me sèmblo… e pièi èro pas 'n marrounié… crese qu'èro… uno piboulo… » e Garcin ié fai : « O un sause,… o un ciprès, uno platano belèu, o l'aubre de Moussu Husserl… »

Reinié Moucadel a lou goust di mot, un pau dins lou biais de Rabelais o de Boris Vian que citave adè. Mot delicious amoulouna, que s'encadenon, l'un sounant l'autre, coume, pèr eisèmple, dins La graveto e lou courrejoun : « Tóuti li soulèu, li galassìo, li trau negre, li planeto, li coumeto, li coustelacioun, li supernova, li supergiganto, li giganto roujo, lis asterouïdo… »

Autre plesi : la lengo de Moucadel. Ah ! couquin, d'aquelo lengo, bello coume tout emé sis espressioun maianenco, coume lou « coun de bessa », que m'a pas pouscu esplica ! Figuras-vous que dins lou n°28 de L'Astrado counsacra au teatre prouvençau, Moucadel escrivié que lou sucès dóu teatre de la Granouio s'aprenié « au prouvençau simple, poupulàri, aquéu que se parlo dins la vido vidanto, pulèu qu'aquéu que sort, dous cop pèr an, d'ùni bouco en quiéu de galino oumbrejado pèr de grand capèu negre. » Es aquéu prouvençau que retrouban noun soulamen dins Lou Grand Embut mai tambèn dins tóuti lis obro dramatico de Reinié Moucadel. Lou 23 de setèmbre de l'an 2000, en prouclamant Reinié Moucadel laureat dóu Grand Pres literàri de Prouvènço, lou proufessour Glaude Mauron baiavo un bon counsèu : « legissès rèn qu'uno sceno de Reinié Moucadel e tastarés, de-bon, bràvi gènt, ço qu'es uno lengo granado, emé de gran autant drud coume li de l'ufanouso seisseto maianenco. »

Pousquessian, noumbrous, legi lis obro dramatico de Reinié Moucadel !

Michèu COURTY

Yves Gourgaud : ENCORE SUR LA STROPHE DE *MIRÈIO*

Dans son numéro 129 de 1999, *La France Latine* publiait une communication du Professeur Mauron (1) qui faisait le point sur près "*d'un siècle de recherches sur les origines de la strophe utilisée dans Mirèio et Calendau"*. Après avoir écarté les "bricolages hasardeux", Claude Mauron s'intéressait aux deux types de septains qui peuvent nous mener sur le chemin des sources possibles:

- soit 7 vers de mêmes longueurs : 8-8-12-8-8-8-12,
- soit 7 vers de mêmes rimes : F1-F1-M-F2-F2-F2-M

Pour ce dernier type, les seules références sérieuses semblent être françaises: Lamartine en particulier, les Provençaux Jean Reboul et Reine Garde étant qualifiés d' "idolâtres" du grand poète romantique (2). Et Claude Mauron concluait ainsi: *"La critique provençalisante aura-t-elle la sagacité, ou la bonne fortune, de pousser plus loin dans les directions tracées?"* (3)

Nous voulons apporter une très modeste contribution à cette passionnante recherche en signalant l'existence de septains à mêmes rimes dans l'oeuvre d'un des précurseurs du Félibrige, le Marquis de La Fare-Alais, dont les poésies parurent en recueil peu de temps après sa mort, en 1851: Mistral avait 21 ans et l'année suivante il commençait *Mirèio.*

Que Mistral ait bien connu et même admiré La Fare est une évidence, et que l'oeuvre du Cévenol ait en partie inspiré le Maillanais est un fait attesté par une note de *Mirèio* (4). On sait aussi que La Fare est parmi les dix auteurs les plus cités (si l'on excepte Mistral lui-même) dans le *Tresor dóu Felibrige* (5). On est donc en droit de penser que Mistral a pu lire La Fare avant de composer *Mirèio*, mais il serait bien imprudent de revendiquer une paternité cévenole à la strophe mistralienne, car d'une part les liens entre La Fare et Reboul sont attestés, et nous remontons donc à nouveau vers Lamartine; d'autre part, nous n'avons trouvé chez La Fare-Alais que des septains aux vers de même longueur, qui apparaîtront tout au plus comme une source possible d'inspiration rimique, mais non rythmique...

Le premier poème de La Fare où apparaît le septain "pré-mistralien" est *Lou basali* (6), poème précisément dédié à Jean Reboul et qui a dû intéresser le jeune Mistral par l'ambition renaissantiste qu'il manifeste dès ses premiers vers :

M'as dit: "Faï revïoura ta lengo maternèlo
Que s'escrafo é s'apouiridis ;
Seouclo, desbrousso la de la mousso nouvèlo
De soun franchimand mescladis. (7)

Au coeur du poème, on trouve une suite de quatre septains tous composés de vers de cinq pieds. Voici le premier:

En pèl tricoloro,
En co de rengloro,
En mourre dé sèr,
Dé la talabréno
Embeòugnan la méno,
Sé rebalo en péno
Sus soun ventré vèr.

Le seul poème entièrement composé en septains “pré-mistraliens” paraîtra deux ans plus tard (8): il s’agit de *Pàouro Janéto*, poème en forme de chanson avec un refrain qui accompagne chacune des 6 strophes. Si l’on ajoute que les strophes sont bâties sur des vers de 7 pieds, on trouvera là, par trois fois, le chiffre mistralien: 7 pieds par vers, 7 vers par strophe, 7 strophes différentes...

Nous donnons à la suite la première strophe et le refrain:

La campano d’àou vilage
Drindo un triste martélage, (9)
Maïgres classes das péïsans :
D’à-ginoul sus la majoufo,
La pàouro Janéto éstoufo
Soun désespouèr qué réfoufo :
Pa-pus dé mèro à vounze ans !

Ah! Plouro! Plouro!
Das làguis l’houro
Vèn chaquo jour ;
Et sus la tèro,
Mounté ta mèro
Dor et t’éspèro,
Torno toujour !

Signalons, pour terminer, qu’un des plus célèbres poèmes du Marquis cévenol, *La Fèsto das Morts* (10), se compose de 12 strophes de 12 vers, ce qui semble nous éloigner de notre sujet; mais on pourra observer, à la fin du 5e vers, une ponctuation forte (deux points, point-virgule ou point) qui donne aux 7 derniers vers une forte unité rythmique (11). Or ces 7 derniers vers sont eux aussi organisés comme la strophe mistralienne en ce qui concerne les rimes. Voici la première strophe de ce poème:

Aïme, quand l’hiver pounchéjo
Lou vespre dé la Toussan,
E qué l’àouro-d’àou cousséjo
La fieïéto, que càouléjo
Lou jalibre acouménçan :
Quand la tèro sé déspoïo
Dé sa verdou, dé sa joio ;
Quand souléto à soun cantoun,
La flouréto sans famïo
Qué din la muraïo brïo,
D’àou sourél régordo fïo,
Guèto soun darìè poutou; */.../*

De tout cela, quelle conclusion tirer? Rien de fondamentalement nouveau, croyons-nous, si ce n’est que les septains de La Fare-Alais, faits de vers de longueur égale, ressemblent fort aux premiers septains de Mistral écrits autour de 1853 (12). Notre contribution n’est donc en rien décisive, et laisse à la strophe de *Mirèio* son éclatante nouveauté. Mais une lecture de La Fare-Alais par Mistral, lecture quasi certaine, est un jalon de plus pour l’intuition -à notre sens fondamentale- de Claude Mauron qui affirme:

"Mistral a donc su retenir l'une des leçons importantes de la technique poétique romantique, en l'occurrence l'utilité de "trois rimes féminines qui se suivent" pour "l'agilité et la prestesse du rythme" (13).

Et il nous plaît en outre de penser qu'un poème comme *Pàouro Janéto* a pu marquer Mistral dans sa *"viscérale dévotion septenaire"* (14)...

NOTES

(1) "Pour en finir avec la strophe de *Mirèio* et *Calendau* ?", pages 301-316

(2) idem, page 312

(3) idem, page 316

(4) Note 12 du Chant III (page 475 de l'édition Fasquelle de 1968)

(5) Marcelle D'Herde-Heiliger : *Frédéric Mistral et les écrivains occitans dans le TDF,* AIEO, Pau 1998, page 363. Le TDF enregistre 715 citations de La Fare-Alais.

(6) Poème paru dans l'hebdomadaire *L'Echo d'Alais* n° 17 du 27 juin 1841

(7) Le TDF cite, sous l'article "reviéura", cet extrait du Basali: *"Fai reviéura ta lengo"*. L'édition occitaniste de G.Péladan (*Las castanhadas,* Tome I page 95) a transformé "reviéura" en "reviure", ce qui défigure le vers.

(8) *L'Echo d'Alais* n° 133 du 17 septembre 1843

(9) Ces deux vers sont cités par TDF sous "martelage". Autre mot de ce poème cité par TDF mais non rapporté par D'Herde page 198 (cf plus haut note 5): "maqueiroun". Deux autres vers de ce poème sont cités par TDF sous "anequeli".

(10) *L'Echo d'Alais* n° 36 du 7 novembre 1841. A titre de curiosité, remarquons que les trois poèmes évoqués dans notre article ont paru un 7, un 17 et un 27, comme le fera *L'Aiòli*...

(11) A une exception près, dans la strophe 10.

(12) cf Emile Ripert, *La versification de Mistral* page 70.

(13) Article cité en note 1, page 313

(14) idem, page 306

Comptes-Rendus

Vitour Hugo e la Prouvènço ; lou bacheleirat, Lou Prouvençau à l'Escolo n° 14, 2002 (abonnement annuel 23¤, Mas Manivet, Quartier Quiqueran, 13200 Arles).

Ce numéro 14 de la nouvelle série de la revue de l'association des enseignants de provençal s'est fait attendre mais porte ses fruits comme à l'accoutumée. Des pages 6 à 36, les enseignants contribue à l'année V. Hugo. Après une réédition commentée des textes de Mistral, Aubanel et Fourès à la gloire de Hugo, on découvre ou redécouvre grâce à C. Mauron une traduction en bon provençal marseillais d'un texte de Hugo par Gustave Bénédit lui-même. Suivent des traductions en provençal d'extraits des *Misérables* par les collaborateurs de la revue (où l'on redécouvre aussi qu'il y a déjà du provençal chez Hugo !), et des extraits de Delavouët où l'influence de Hugo se fait sentir. Des documents aussi utiles pour la culture littéraire que pour préparer des séquences pédagogiques de provençal au lycée.

La deuxième partie de la revue fournit les sujets de l'épreuve écrite de provençal au baccalauréat dans l'académie d'Aix-Marseille de 1999 à 2001 compris, avec des corrigés. Cela permet de compléter les sujets des années précédentes déjà publiés dans des numéros antérieurs ou dans des fascicules séparés. Ce pourrait d'ailleurs être une publication utile pour les enseignants et leurs élèves que de réunir à nouveau ces sujets - corrigés en un volume pédagogique.

Philippe Blanchet

Renaud Falissard, *Vignes et vins du pays d'oc. Vocabulaire de la langue d'oc*, Rodez, Lo Grelh Roergàs, 2001, 301 p. (à commander au Grelh Roergàs, 15 av. Tarayre, 12000 Rodez).

Voici un ouvrage très bien fait et très utile, qui s'appuie sur une documentation sérieuse, sinon exhaustive. On y trouve, outre le vocabulaire de la viticulture, des dictons et proverbes, recueillis dans l'ensemble des pays d'oc, où, on le sait, la vigne est un phénomène économique et culturel de première importance. Les données ont été recueillies dans des ouvrages spécialisés locaux, des dictionnaires, des textes littéraires.

Ph. B.

Paul-Louis Granier, *Òbra poetica occitana* (avec traduction française), éditions Lo Chamin de Sent Jaume, 2001, 331 p. (à commander à l'éditeur, 87380 Meuzac, pour 19¤).

L'ensemble des œuvres poétiques en langue d'oc de Paul-Louis Grenier a été réuni pour réédition complète par les éditions associatives *Lo Chamin de Sent Jaume*, avec le soutien du Centre National du Livre (programme langues régionales coordonné par la DGLF du ministère de la culture). Paul-Louis Grenier (1879-1954),

archiviste diplômé de l'Ecole des Chartes, a été conservateur à la bibliothèque de Limoges et à la Bibliothèque Nationale. Natif de la Creuse, il est l'auteur d'études historiques sur le Limousin, de poèmes en français, et de poèmes en limousin avec traduction française. Les textes originaux bilingues sont de bonne tenue. Les thèmes en sont un peu convenus, mais habituels pour l'époque et pour une littérature de ce type : d'inspiration catholique (notamment *La Chanson de Combraille*, 1927), ils évoquent le moyen-âge occitan et le terroir aimé (notamment *Vieux Limoges* paru en 1940 et *Paysages* paru en 1948). Le modèle parnassienne est évident dans ces trois volumes. Mais les deux autres volumes révèlent de belles pages de littérature. Il s'agit de *La Dame à la Licorne* paru en 1933 et de *Images* paru en 1939. L'écriture y est originale et, à partir de légendes oubliées, l'auteur donne à lire de véritables créations poétiques. L'ensemble se lit avec plaisir et intérêt.

Ph. B.

Lucien Bourgarel, *Lei rasin de la gau*, Grasse, Lions Club de Grasse cité, 2002, 64 p. illustrées (22,13¤ port compris à L. Bourgarel, 103 route de St. Mathieu, 06130 Grasse).

La parution de recueil de poèmes en provençal est une chose relativement rare pour être saluée, surtout lorsque l'ouvrage est un bel objet vendu pour des œuvres sociales. Ce recueil, tout en couleurs, est rehaussé au long des pages par de belles aquarelles de Pierre Boucaut. On y goutera un savoureux parler *grassenc*, influencé par le varois, dont l'auteur prévient *« Es rintra dins ma testo per lei auriho »*, ce qui excusera une orthographe parfois un peu hésitante. Les textes vont du souvenir à l'anecdote plaisante et se lisent avec plaisir. Une traduction française vient en appui pour qui en a besoin. Voici donc que se poursuit le filon régional d'une littérature sans prétention mais de bon divertissement.

Ph. B.

Rémi Venture, *Les Objets de Provence*, Paris, éd. du Chêne/Hachette, 2002, 126 p., 15,90¤ (en librairie).

Ce magnifique petit ouvrage, très richement illustré, est une véritable invitation à la découverte de la culture provençale moderne dans tous ses aspects. On saura gré à l'auteur d'avoir mis son immense connaissance tant au service de la culture populaire que de la culture académique, qu'il ne dissocie pas, restituant ainsi une culture dans toute son ampleur. De même, il associe objets anciens, modernes et contemporains. Son introduction, p. 9, pose un cadre fondamental et pourtant mal connu, indispensable à qui veut comprendre la spécificité et l'ouverture de la culture provençale : *« La Provence est une des régions françaises qui a le mieux gardé son caractère propre (…) une telle réalité est à bien des égards paradoxale. L'ancien comté provençal a en effet toujours été ouvert sur le monde extérieur et métissé. Il est situé dans une zone séculaire de passage où tous les peuples du bassin méditerranéen sont passés à leur tour, amenant chaque fois leurs produits et leurs usages. (…) Au lieu de se dissoudre, l'identité provençale en a pourtant encore plus*

retiré de force et de vigueur, y trouvant même sa caractéristique la plus profonde. Si tout vient de l'extérieur sur cette terre généreuse et assimilatrice, ces apports ont été peu à peu adoptés et 'provençalisés' (…) ».

Les images (des affiches touristiques, réclames, jusqu'au tableaux de maitres), les costumes, les meubles, la poterie, les faïences, le verre, les jeux et loisirs, la musique et la littérature, l'art religieux (ex-voto, santons…), autant de thèmes qui sont donnés à voir au lecteur à travers des objets représentatifs et des commentaires adaptés.

L'ouvrage se termine par une liste de musées et de foires à la brocante recommandés, ainsi que par une bonne bibliographie.

Ph. B.

Médéric, Franck et Elcé, *Comme on parle chez nous : Dèdou et le cousin parisien*, ou *l'accent marseillais en bande dessinée*, Bande Dessinée, Marseille, Proxidif, 2002, 12, 50 ¤ (en librairie).

La préface nous prévient : le *« parler de nos personnages, héritier du provençal, (…) n'est pas, bien sûr, la transcription réaliste de l'oralité quotidienne des Marseillais »* (p. 3). Car les promenades de ces personnages à travers Marseille et jusqu'à Cassis permettent aux auteurs, par ailleurs sérieux connaisseurs de Marseille et de son français, de mettre en scène de façon plaisante le vocabulaire local (bien plus que l'accent, à l'écrit !). Dèdou reçoit son cousin, un stéréotype de Parisien comme on se les imagine à Marseille : un étranger dépassé qui ne comprend rien… et lui fait dévouvrir sa ville et son parler. Au passage on croise quelques personnalités bien brossées (Fernandel, Gaudin…). Le tout, plein d'humour, se termine sur un lexique clair et bien documenté. L'existence et le succès d'un tel ouvrage (dont les ventes se comptent déjà en milliers), patronné par la radio *France Bleue Provence*, est un bon indice de la vitalité et de la popularité du français de Marseille.

Ph. B.

François Héran, Alexandra Filhon et Christine Deprez, *La dynamique des langues en France au fil du XXe siècle* = *Population & Société* (bulletin de l'INED), octobre 2001, 4 p. et François Clanché, *Langues régionales, langues étrangères : de l'héritage à la pratique* = *Bullatin de l'INSEE* n° 830, février 2002, 4 p.

Ces deux bulletins, disponibles gratuitement sur internet (sites de l'INED et de l'INSEE) donnent les premiers résultats du volet linguistique de « l'enquête famille » qui a accompagné le recensement national de 1999 et a été réalisée auprès de 380.000 adultes. C'est la première fois qu'une enquête officielle et d'une telle ampleur est réalisée en France. Trois questions leur étaient posées : la première question portait sur la ou les langues que leur parlaient leurs parents lorsqu'ils avaient environ cinq ans (avant la scolarisation obligatoire) ; le seconde portait sur la ou les langues qu'ils ont eux-mêmes parlés à leurs enfants lorsqu'ils avaient environ

cinq ans ; et la troisième sur l'utilisation éventuelle d'une autre langue que le français dans la vie privée.

D'après les résultats de cette enquête, 26% des adultes vivants en métropole, soit 11, 5 millions de personnes, ont reçu une langue autre que le français de leurs parents : pour la moitié (13%) il s'agit d'une langue régionale, pour l'autre moitié d'une langue liée à l'immigration. 8% des adultes élevés en métropole déclarent que leurs parents leur parlaient uniquement dans une autre langue que le français, 6% déclarent que leurs parents leur parlaient habituellement une autre langue à côté du français. Pour ceux qui ont été élevés hors métropole (ce qui signifie « à l'étranger » selon l'INSEE p. 4 —que fait-on des DOM-TOM ?), les rapports s'inversent : 48% des parents ne parlaient pas du tout français, et seulement 25% parlaient uniquement français à leurs enfants. Globalement, la proportion diminue avec le temps : cette pratique des parents atteint 37% en moyenne pour les enfants nés avant 1920 et tombe à 10% pour ceux nés entre 1975 et 1980. Pour les auteurs, cette transmission est supposée tombée à 3% en moyenne pour les enfants nés plus récemment, mais avec des variations régionales : la transmission reste deux fois plus élevée en Corse et en Alsace (INSEE, p. 3). Environ 20% des adultes interrogés déclarent utiliser aujourd'hui occasionnellement une langue autre que le français avec des proches, dont 6% une langue régionale. L'usage d'une langue régionale est mentionnée, pour 15% d'entre eux, par des agriculteurs (score le plus élevé), mais aussi pour environ 5% à chaque fois par toutes les autres catégories socio-professionnelles.

La *langue d'oc* (ainsi nommée dans l'étude, mais pas par les informateurs) aurait ainsi été parlée, lorsqu'elles avaient cinq ans, à 610.000 personnes à titre habituel et à 1.060.000 à titre secondaire, soit 1.670.000 en tout. 85% des hommes à qui leur père parlait une langue d'oc ne l'ont pas parlée à leurs enfants, toujours à l'âge de cinq ans. L'*occitan* (autre désignation apparaissant dans le texte et non explicitée, qu'on peut supposer synonyme ici de *langue d'oc*[1]) serait parlé aujourd'hui par 520.000 adultes, soit moins de 5% de la population des régions concernées et environ 10% des natifs. Ces chiffres, on le voit, sont très inférieurs à la plupart de ceux donnés par d'autres enquêtes, moins étendues mais parfois plus approfondies et selon d'autres méthodes. Les chiffres récurrents donnent en moyenne sur le grand sud entre 20 et 30% de locuteurs actifs de plus de 15 ans dans l'ensemble de la population, soit quatre fois plus, avec d'énormes variations locales (de 3% à 85% selon les lieux d'enquêtes !)[2]. On peut faire l'hypothèse que la faiblesse de ces chiffres est due à certains biais introduits par la méthode d'enquête. D'autres décalages, moins marqués, s'observent même dans les zones ici privilégiées :

---

[1] C'est en effet ce terme qu'avait retenu l'INED dans son enquête de 1992 : Héran, F., *L'unification linguistique de la France* = *Populations & Société* n° 285, 1993.

[2] Voir les chiffres rappelés pour l'Aquitaine dans l'article de B. Moreux « Le béarnais et le gascon aujourd'hui : pratiques et représentations » dans Blanchet, Ph. (Dir.), (dir.), *Diversité et vitalité des langues régionales du Sud de la France* = *La France latine, revue d'études d'oc*, n° 133, 2001 p. 91-96, ceux synthétisés pour le Languedoc-Roussillon par H. Boyer dans Boyer, H., et Gardy, Ph. (Dir.), *Dix siècles d'usages et d'images de l'occitan*, Paris, L'Harmattan, 2001 p. 333-334, et ceux synthétisés par moi-même dans *Langues, cultures et identités régionales en Provence*. *La Métaphore de l'aioli,* Paris, L'Harmattan, 2002, p. 20-24.

l'enquête donne 44.000 locuteurs du basque (INED p. 4) alors qu'une enquête fiable en donnait trois ans plus tôt 56.000, soit 27% et non 20% de la population[3].

En effet, l'enquête a été passée à l'écrit, modalité dont on sait qu'elle tend à minimiser les déclarations, surtout sur un tel sujet : des langues orales, en général vécues de façon négative (des *« patois »*), et dont beaucoup de personnes cachent la pratique, surtout personnelle[4]. Les questions étaient très restrictives : il s'agit surtout de ce que parlaient aux enfants leurs parents (ou les personnes qui les ont élevées) lorsque ces enfants avaient environ cinq ans. Or on sait que nombre de locuteurs actuels des langues régionales les ont acquises dans d'autres contextes (avec les grands-parents, avec des voisins, avec des camarades, etc.) et à d'autres âges (à l'adolescence, au cours de la vie d'adulte, dans la cour de l'école, en fréquentant certains réseaux de sociabilité professionnels ou de loisirs). Il n'est pas rare non plus que l'utilisation effective de ces langues, y compris avec ses propres enfants ou parents, ne s'active qu'à l'âge de la retraite, celui d'être grand-parent et de retrouver le milieu d'origine. D'autres types de pratiques seraient donc à prendre en compte (y compris des pratiques mixtes fréquentes, par exemple chez des italo-provençaux ou des hispano-languedociens…). On n'envisage ici aucunement les locuteurs passifs. Et puis la mémoire est sélective…

Par ailleurs, en ce qui concerne le domaine d'oc, l'enquête a volontairement réduit le nombre des informateurs, car *« pour gagner en représentativité sur le thème des langues régionales, on a volontairement sur-représenté certaines aires géographiques (Flandres, Alsace, Moselle, Corse, Pays Basque, Bretagne) dans l'échantillon, avant de redresser les résultats lors de la publication »* (INSEE p. 4, INED p. 1). Comme si les langues de ces « aires géographiques » étaient « plus régionales » —ou *a priori* conçues comme plus vivantes— que celles du domaine d'oc ou même du domaine d'oïl (alors que l'enquête préalable de l'INED en 1992 déclarait la transmission du breton tombée à zéro et celle des langues d'oc à 5%). Les chiffres résultent donc d'une extrapolation plus forte, et d'un certain *a priori* négatif, pour les domaines d'oc et d'oïl (soit au moins les 4/5 de la France métropolitaine). Par ailleurs, les réponses des informateurs étant regroupées sous les noms de langues décidés par les institutions (avec des équivocités, certes beaucoup moins graves que lors d'une enquête de l'INED en 1992), et non par représentation géographique, on peut se demander si certaines réponses n'ont pas été versées à d'autres langues qu'à celle(s) que l'on pourrait attendre (par exemple à des parlers d'oïl, au français, au « franco-provençal », aux « dialectes italiens », au catalan, à l'espagnol, etc. pour certains parlers d'oc et certains parlers mixtes). Le même problème se pose plus gravement encore, surtout par rapport au français, pour les « langues d'oïl » (qui, elles, ont droit à un pluriel incohérent avec le singulier de *langue d'oc*), dont on recenserait 204.000 locuteurs (INED, p. 4).

On note enfin quelques flous. L'enquête ne vise que des adultes vivant en métropole et pas ceux des DOM-TOM, curieusement exclus alors qu'on peut

---

[3] Cf. Oyharçabal, B., « La situation démolinguistique de la langue basque » dans Ph. Blanchet, Ph., R. Breton et H. Schiffman (éds.), *Les langues régionales de France : un état des lieux à la veille du XXIe siècle*, Actes du colloque de Philadelphie (USA), Louvain, Peeters, 1999, p. 41.

[4] Sur la question des méthodologies et de leurs biais, voir J.-M. Eloy (éd.), *Evaluer la vitalité des variétés d'oïl et autres langues*, Centre d'Etudes Picardes, université d'Amiens, 1998.

supposer qu'on y rencontre aujourd'hui les proportions les plus fortes de locuteurs de langues régionales. Mais l'INSEE déclare (p. 4) que les créoles à base française ont été exclus de l'enquête car ce ne sont pas des langues régionales de France métropolitaine) alors que l'INED les fait entrer dans ses résultats s'ils ont été déclarés par des personnes vivants en métropole (avec des scores très faibles, puisque les créoles sont évidemment surtout pratiqués dans les DOM). Et l'on a vu plus haut que la distinction « en métropole / hors métropole / à l'étranger » n'est pas claire quant aux DOM-TOM. Pourtant l'INSEE et l'INED annoncent toutes deux que l'enquête a fait l'objet d'une *« exploitation concertée entre les deux institutions »*. Est-ce tout à fait la même enquête ?

Les langues identifiées le sont selon la classification, très fine, de *The Ethnologue* (recensement des langues du monde publiée et régulièrement mise à jour par le *Summer Institute of Linguistics* aux USA, cf. INED p. 1) pour les langues « étrangères » mais pas pour les langues régionales (puisque *The Ethnologue* distingue avec raison le provençal, le gascon, etc., c'est-à-dire *des* langue*s* d'oc et non une seule), sans que cette différence de référenciation et de traitement soit justifiée. Si l'on comprend bien qu'on ait voulu éviter de possibles réponses peu exploitables comme « africain » ou « sénégalais », le fait d'enjoindre de ne pas dire « marocain » mais plutôt *arabe* fausse les données au moins en termes de perceptions sociolinguistiques voire en termes de langues (le *marocain* peut être du berbère et non de l'arabe).

On peut ainsi regretter que des sociolinguistes n'aient pas été associés à la conception de l'enquête et que notre très compétente collègue Ch. Deprez n'ait été sollicitée que pour la classification des résultats par l'INED. Dans tous les cas, il faut saluer cette initiative utile et l'importance du travail accompli, ce travail s'avérant très difficile. Des exploitations plus fines de cette enquête, en cours d'organisation par la DGLF avec des équipes de sociolinguistes, apporteront peut-être des réponses à certains des doutes qu'elle soulève. Mais il est clair qu'elle doit être de toute façon complétée par d'autres enquêtes, plus locales, plus qualitatives et plus approfondies.

Ph. B.

ANGHILANTE, Dario, BIANCO, Gianna et PELLERINO, Rosella, *Valadas Occitanas e Occitània Granda* (« Vallées Occitanes et Grande Occitanie »), Chambra d'òc / Regione Piemonte, Torino (Turin), Italie, 2000, 143 p. + CDRom (pour Windows® uniquement).

Ce luxueux coffret contenant un *manuel* riche de nombreuses illustrations en couleurs et un CDRom au contenu équivalent a été publié fin 2000 par la Région Piémont, suite à la nouvelle loi italienne qui prévoit un enseignement des langues minoritaires dans les zones concernées (loi 482 de décembre 1999). L'ouvrage est d'ailleurs présenté par l'*assessore alla cultura* de la Région Piémont. Il présente en cinq chapitres (*« géographique, linguistique, historique, dans la tradition, économique »*) la *« Grande Occitanie »* et la place des *« vallées occitanes »* du Piémont italien en son sein. Le texte du livre est entièrement en italien, sauf les titres et quelques chapeaux (bilingues italien et langue d'oc) ainsi que quelques extraits

littéraires ou de chansons. Le CDRom permet d'entendre l'occitan alpin normalisé promu par les auteurs.

Je dois déclarer d'emblée que l'étude minutieuse de cet ouvrage m'a laissé stupéfait. On pourrait en effet se réjouir de la publication d'un tel manuel moderne par une institution territoriale d'un état de l'Union européenne, au service d'une langue minoritaire désormais officiellement reconnue. On doit tout au contraire regretter cette réalisation et s'en inquiéter très sérieusement, surtout lorsque l'on sait par ailleurs que ce manuel, financé sur des fonds publics, a été diffusé gratuitement dans les écoles de la zone du Piémont où l'on parle une langue de la famille d'oc. Car ce manuel contient non seulement une propagande orientée en faveur de l'idéologie occitaniste, mais aussi et surtout des informations aberrantes, des manipulations douteuses, et un soutien à une idéologie nationaliste d'extrême droite.

On comprendra mieux l'origine du problème si l'on est informé des faits suivants.

Dans toute une série de vallées alpines du sud-ouest du Piémont (toutes celles de la *provincia di Cuneo* et quatre vallées de la *provincia di Torino*), les parlers locaux historiques sont typologiquement apparentés à la famille d'oc et plus précisément au provençal alpin que l'on parle du côté français de la frontière. Les populations locales les appellent du nom de leur village, ou *dialetto*, ou encore disent parler *à nosto modo* (« à notre façon »). Un sentiment de proximité avec les parlers de Provence est bien attesté, dû à des contacts réguliers depuis des siècles. Depuis le XIXe et surtout depuis le XXe siècle, le milieu associatif (*L'Escolo dóu Po, Coumboscuro Cèntre Prouvençal, la Valaddo*…), les principaux écrivains (les Arneodo, Bermon, Piton…), etc., ont du reste choisi de rattacher explicitement leurs parlers à ceux de Provence, sous l'appellation *provenzale*, bien acceptée. La graphie adoptée est donc l'orthographe provençale moderne (dite aussi « mistralienne »), adaptée aux parlers locaux et au contexte social (où les langues dominantes sont le piémontais et surtout l'italien). Des dictionnaires, des grammaires, des documents pédagogiques ont été publiés dans cet esprit. Il est important de noter que ces parlers sont encore bien vivants, puisqu'une enquête récente menée par des enseignants auprès de 12000 élèves de l'école élémentaire montre que, dans les hautes vallées, environ 30% des parents les utilisent avec leurs enfants (et près de 10% comme langue unique de communication familiale)[5].

Depuis les années 1960 existe également dans l'une des vallées piémontaises de langue d'oc, un *Movimento Autonomista Occitano* (sur lequel nous reviendrons plus loin) qui y a développé de façon très revendicative une idéologie occitaniste. Cette thématique a été reprise par *Ousitanìo Vivo*[6], puis depuis peu par l'*Espàci occitan* et la *Chambra d'òc*, deux associations installées à Dronero (en basse Val Maira —où l'on trouve moins de 3% de locuteurs—) et qui participent à un fort *lobbying* occitaniste en Italie. Elles sont d'ailleurs toutes deux à l'origine de ce manuel, l'une comme co-éditeur avec la Région Piémont, l'autre comme ayant accordé son « parrainage ». Ces mouvements proposent l'adoption d'une langue standardisée et de la graphie occitane dite aussi « classique » (très éloignées des parlers locaux, cf.

---

[5] Premiers résultats présentés lors du colloque *Les langues minoritaires de l'arc alpin*, Gap, 12 et 13/07/2002, *Acte s*à paraitre.

[6] Présenté p. 89 du livre comme *« une section départementale de l'Institut d'Etudes Occitanes »*.

infra). Ils s'appuient également sur l'idéologie nationaliste de François Fontan (cf. *infra*).

Enfin, lors du vote de la loi 482/99, le projet initial qui portait la mention « consensuelle » *provenzale occitanico* (« provençal occitanique ») a été modifié au dernier moment avant le vote, sous l'effet d'un lobbying, pour substituer *occitano* à *provenzale*. Aucun député piémontais n'a pris part au vote, et ceci pour protester principalement contre l'absence du piémontais dans cette loi et, secondairement, contre l'absence du *provenzale*, terme adopté par la majorité des instances culturelles concernées et largement préféré aux connotations idéologiques du terme *occitano*. Mais du fait de l'adoption légale de ce terme, sous lequel la majorité des locuteurs et des acteurs culturels ne se reconnaissent pas, c'est vers ceux qui promeuvent *l'occitan* que se sont tournées les institutions officielles. Et d'autant que ceux-ci se mettent fortement en avant, davantage peut-être que d'autres, plus modérés, qui ont pourtant acquis depuis longtemps une bonne expérience et réalisé un travail de qualité (notamment *Coumboscuro Cèntre Prouvençal*). D'où la réalisation et la diffusion de ce livre par la Région Piémont et les occitanistes de Dronero.

Or donc que trouve-t-on dans ce « manuel » ?

On y trouve bien sûr l'ensemble de la théorie de la « Grande Occitanie », puisque, à partir d'un espace linguistique supposé commun (une seule et même langue), l'occitanisme est vite passé, dès ses débuts, à un prétendu peuple et à une prétendue nation, avec des velléités d'en arriver, chez certains, à un état indépendant : une langue, un peuple, une nation… avec tous les emblèmes et les attributs « nationaux » de la « Grande Occitanie » (territoire, croix de Toulouse, langue commune, grands ancêtres, histoire nationale, etc., constituent l'essentiel de ce manuel *qui n'enseigne pas la langue*).

On notera au passage que c'est bien la croix de Toulouse, emblème historique de l'ancien Comté de Toulouse devenu, *grosso modo*, les régions françaises actuelles du Languedoc-Roussillon et de Midi-Pyrénées, qui est annoncée comme drapeau de toute l'Occitanie et imprimée sur chaque page : ceci s'inscrit dans le droit fil de la paradoxale centralisation occitaniste autour de Toulouse (dont les parlers, modifiés, ont été promus au rang d'*occitan central de référence*, c'est-à-dire d'*occitan standard*). La « capitale de l'Occitanie » serait donc Toulouse.

On va ainsi enseigner l'existence de cette « Grande Occitanie » aux enfants, et leur inculquer que leur pays, l'Occitanie donc, s'étend (p. 27) depuis Bayonne jusqu'au nord de Montluçon (!) et jusqu'à… *Draonier* (« Dronero »)[7]. Que Toulouse est *la Florence d'oc* (p. 30), alors qu'Avignon pourrait beaucoup mieux prétendre à cette comparaison sur le plan des arts et que la Provence est de loin le plus important foyer littéraire du sud de la France. Que les paysages d'Occitanie —ainsi présentée avant tout comme un territoire et non comme un espace linguistique— sont très variés depuis des sommets de 4000 m. jusqu'à l'océan (p. 33).

On y trouve même et surtout des énormités telles que les suivantes :

[7] La forme locale authentique du toponyme est *Drounié*. Je donne ici les noms officiels italiens.

-Leurs héros littéraires sont *l'Arlésienne, Giono, D'Artagnan, Stevenson*[8]*, Calendal* et *Tartarin de Tarascon*, tous en vrac (p. 36-38), malgré l'opposition farouche de Giono contre la langue régionale et les stéréotypes négatifs pour Parisiens en mal d'un exotisme de pacotille que leur proposent le gascon D'Artagnan et le provençal Tartarin. Imaginerait-on des Bretons se vanter du personnage de Bécassine ?

-Leur capitale vinicole est Bordeaux (p. 120), le fromage le plus célèbre de *« l'Occitanie d'outre-Alpes »* est le roquefort (p. 123), et la méthode de vinification champenoise a été inventée en Occitanie mais cachée pour *« éviter que les nobles occitans ne commettent trop de péchés de bouche en festoyant au champagne et aux huitres aquitaines »* (p. 127).

-Parmi les grands ancêtres occitans, on trouve Blaise Pascal, Champollion, les frères Michelin, Messegué, Cousteau et Brassens, là aussi tous en vrac (p. 130), et à qui on impose une identité qui soit n'existait pas de leur temps, le concept d'*Occitanie* n'ayant pas encore été inventé (Pascal, Champollion), soit leur paraitrait au moins surprenante et probablement loufoque.

-De même, le supposé chef gaulois Vercingétorix vaincu par Jules César en 52 av. J.-C. est présenté comme *« le premier martyr de la résistance occitane »* (p. 70, on était donc « occitan » avant même l'existence d'une langue romane dans cette partie de l'Europe !), et le fait que le révolutionnaire Danton (mort en 1794) ait été membre du groupe politique des *Girondins* montrerait que *« le désir d'indépendance se manifeste déjà chez les Occitans «* à cette époque (p. 86, car le mot *girondin* vient de *Gironde*, nom de l'estuaire de la Garonne à Bordeaux, mais Danton était Champenois et opposé aux Girondins) !

Pour en finir avec ces exemples des multiples aberrations de cet ouvrage, on apprendra (p. 138-140), que la bouillabaisse est l'équivalent « occitan » du *cacciuco* toscan, que la ratatouille niçoise se fait avec « des haricots » et « des carottes », et que l'on met « du poivre » dans l'aïoli !

On pourrait se contenter, bien qu'il s'agisse d'un « manuel » scolaire, de rire de ces bêtises, si elles ne s'étendaient à des questions beaucoup plus dangereuses, et ici fondamentales, telles la langue, l'identité, la politique, l'idéologie. Car « une langue, un peuple, une nation, pour la Grande Occitanie », c'est tout un programme.

Sous le même fatras d'informations absurdes auxquelles les élèves pourraient croire (p. 40, il y a *neuf* langues romanes, pas une de plus, dont bien sûr l'occitan ; p. 47, il y a 160.000 mots en occitan contre 38.000 en français ! ; p. 52, l'occitan serait récemment devenu une langue véhiculaire des sciences…), se cache en effet un discours plus corsé.

En ce qui concerne la langue elle-même, dans le droit fil de l'idéologie occitane, les auteurs proposent la création d'un *« occitan alpin référentiel »* qui permettrait de dépasser les variétés locales et de rattacher celles-ci à l'ensemble occitan (p. 42). Un autre objectif est d'en faire une langue officielle, adaptée à la rédaction de textes administratifs (idem). On sait en effet, cet objectif étant lié aux objectifs politiques (cf. ci-dessous), que la militance occitaniste considère en général les parlers locaux avec un certain mépris pour leur oralité populaire. Ainsi, lors d'une réunion publique

[8] A cause de son voyage dans les Cévennes !

organisée par *l'Espàci occitan* à Roccavione en 2001, des linguistes occitanistes ont-ils déclaré que les dialectes des vallées italiennes d'oc sont *« riches de mots paysans et pauvres en mots capables d'exprimer des concepts abstraits »*[9]. Cette vision des choses, tout à fait contestable, est typique du regard condescendant que portent habituellement les dominants sur les langues locales et les cultures populaires, que pourtant ici on prétend défendre. L'objectif des occitanistes de Dronero est donc de *« normaliser les dialectes en utilisant les règles graphiques majoritairement diffusées dans le monde occitan (…) entrainant ainsi un lent processus unitaire »* afin de *« rendre possible l'utilisation de la langue dans les actes publics »*[10]. Or ce choix n'est pas le seul possible : on peut développer un usage public d'une langue sans l'uniformiser (cf. les exemples corse et —précisément— provençal). Cette uniformisation et ces usages administratifs ne sont probablement pas ce que souhaitent les populations locales et surtout les locuteurs de ces « dialectes », en général attachés à l'utilisation de leur variété locale authentique à côté (et non à la place) d'une langue véhiculaire d'état. Mais on se garde bien de les interroger par une enquête sociolinguistique sérieuse : on pense à leur place et on leur impose les revendications des militants les plus extrêmistes et les plus éloignés des langues et cultures populaires authentiques (stratégie classique déjà observée ailleurs, en France par exemple). Voici donc ce que donne par exemple cette normalisation graphique ET linguistique (on aura noté le lien affirmé entre les deux dans la citation ci-dessus), à propos de deux proverbes (cités p. 51) :

Formes locales en graphies spontanées :
1) *L i camé es vioù dessé, c es dl ot càir mô*
2) *Ël ris ou nài din l àiguë e ou murí din l vin*
Formes normalisées :
1) *Al es enca' mielh èsser viu d'aicí qu'èsser de l'autre caire mòrt*
2) *Lo ris al nais dins l'aiga e al muer dins lo vin*

Voilà ce que l'on va enseigner aux élèves à la place de leur langue spontanée (puisque beaucoup la parlent encore, certes pas dans la région où est implanté l'*Espàci occitan*) que l'on prétend ainsi défendre et promouvoir. Même sur ce point, d'ailleurs, les auteurs sont très mal informés, puisqu'ils prétendent (p. 87) que la graphie mistralienne « est encore employée par ceux qui soutiennent le Félibrige », ce qui est totalement faux : les membres du Félibrige sont libres de leurs choix graphiques, la plupart de ceux du grand sud-ouest français employant la graphie occitane ; la graphie mistralienne est utilisée dans l'immense majorité des cas en Provence, notamment par les instances officielles, même et surtout par ceux — désormais majoritaires[11]— qui sont en désaccord avec un Félibrige associé aux occitanistes !

---

[9] Cf. Communiqué de l'*espàci occitan* publié dans les *Quaderni della Régione Piemonte*, n° 36, Mai 2001, p. 3.
[10] Source : idem.
[11] Il s'agit non seulement de membres du Félibrige, mais aussi de la plupart des associations culturelles provençales, comme celles regroupées au sein de l'*Unioun Prouvençalo*, ou le *Collectif provençal*.

Comme références actuelles, littéraires, médiatiques (presse, musique…), bibliographie, on ne cite bien sûr que des sources occitanistes et l'on se fait de la publicité (p. 56-64, 89-90, 116, 143), en faisant ainsi une impasse orientée et intellectuellement malhonnête sur tout un large pan (souvent majoritaire) de la vie culturelle d'oc, y compris dans les vallées piémontaises. C'est là que nous attend le pire. Car parmi les personnalités présentées en exemples aux élèves, on trouve au premier rang *« François Fontan, naissance d'une conscience »* (p. 89). Fondateur de l'occitanisme dans les vallées italiennes, remercié comme tel par Robert Lafont[12], F. Fontan n'est autre que le théoricien de *l'ethnisme*, théorie nationaliste appliquée à l'Occitanie et fortement teintée d'idées totalitaires, à la fois marxistes et d'extrême-droite. Parisien d'origine gasconne, né en 1929, il séjourne d'abord à Nice, d'où il doit fuir pour de sombres histoires. Il vient se réfugier dans un petit village italien, Frassino, situé dans la Val Varaita, une vallée dite d'oc. Il fonde à Nice en 1959 le Parti Nationaliste Occitan (toujours actif aujourd'hui mais ayant renoncé à *l'ethnisme*) et le *Movimento Autonomista Occitan* à Frassino en 1968. Les auteurs du « manuel » le présentent d'ailleurs comme *« le créateur du nationalisme occitan moderne »*. Ils ajoutent qu'il fut *« le théoricien d'une politique progressiste et cultivée appelée 'humanisme scientifique' »*. Ils oublient de signaler les aspects clairement xénophobes et totalitaires de ses théories, tels qu'on les découvre en lisant ses manifestes. Ainsi, dans son *Orientation politique du nationalisme occitan[13],* on appréciera son choix « humaniste » pour l'Occitanie (si possible devenue indépendante) :

« toute immigration devra pour de longues années être interdite dans notre pays ; pour les allogènes déjà immigrés, quels qu'ils soient (tout autant Français, Juifs, Bretons, etc., que Italiens, Catalans, Espagnols, Arabes, etc., le choix sera offert entre trois solutions : rentrer dans leur pays d'origine, rester en tant qu'étrangers avec ce qu'implique le statut d'étranger, devenir citoyens occitans à condition d'adopter la langue et le sentiment national occitans ».

François Fontan, comme aujourd'hui encore d'autres occitanistes y compris dans la région alpine[14], considérait que « l'ethnie occitane » est caractérisée, en plus de sa langue, par une caractéristique *« raciale »* de type génétique *« le sang O est plus fréquent qu'en France »[15]*. La revue occitaniste piémontaise *Ousitanìo Vivo* a d'ailleurs publié dans son n° 264 du 25/02/2002 un long article expliquant que, du point de vue sanguin, la population des vallées partage une spécificité avec *« les populations pyrénéiques françaises »* ce qui permet d'affirmer *« une sorte de 'sang occitan' et de continuité génétique depuis les vallées de Cuneo jusqu'à l'Océan Atlantique »*.

Les auteurs de notre « manuel » semblent de fait adhérer à la définition « ethniste » de Fontan : *« Selon le principe ethniste un peuple se caractérise surtout*

---

[12] Source : idem.

[13] Librairie occitane, Bagnols (Gard), non daté, p. 34-35.

[14] Voir André Faure, *Noms de lieux et de familles des Hautes-Alpes*, Gap, Institut d'Etudes Occitanes des Hautes-Alpes et des Alpes de Haute Provence, 1998.

[15] F. Fontan, *La nation occitane, ses frontières et ses régions*, Bagnols/Cèze, Librairie occitane, 1969, p. 4.

par sa langue… » (p. 41). On trouve aussi p. 88 une illustration due à l'artiste niçois Ben Vautier, disciple de F. Fontan et ardent défenseur de l'*ethnisme* (cf. son site internet), qui ajoute sur une carte de l'Occitanie le mot *« Vincerem ! »* (« nous vaincrons »). On a vu plus haut que la grande réunion de lancement de la promotion de l'occitan dans les vallées piémontaises a été placée sous les auspices de F. Fontan. En outre, s'ils indiquent comme drapeau de l'Occitanie la croix de Toulouse accompagnée d'une étoile à sept rayons, c'est parce que cette étoile et ce drapeau ont été ainsi proposés par F. Fontan *« dans les années 1970 »* (p. 9).

Car le dernier point inquiétant, sur lequel il faut absolument attirer l'attention, est que ce manuel distille, parallèlement à l'idéologie occitaniste ethniste, un nationalisme indépendantiste. La carte de Ben pré-citée illustre par exemple un article qui affirme que la révolte des vignerons languedociens de 1907 constituait, selon l'un de ses meneurs, *« le germe d'un petit état au sein du grand état français »*. On a vu plus haut comment l'idée d'un *« désir d'indépendance des Occitans »* et de leur *« résistance »* contre les états oppresseurs et colonisateurs (la France et l'Italie) est évoquée. On apprend aussi incidemment p. 129 que *« 54% de l'énergie hydroélectrique de France est produite en territoire occitan »*. L'Occitanie serait donc auto-suffisante en énergie… Car on retrouve là, évidemment, les idées de F. Fontan, qui considérait l'Occitanie comme un pays colonisé (sa plaque commémorative à Frassino le présente d'ailleurs comme le *« défenseur des peuples opprimés et colonisés »*). Voici à nouveau ce qu'écrivait Fontan, donné en exemple aux écoliers par ce « manuel » :

« Notre position est en effet celle d'un nationalisme radical ; nous estimons que la formation d'un état occitan indépendant, souverain et unifié est une nécessité fondamentale pour l'ethnie occitane (…) nous sommes donc 'séparatistes' par rapport à l'état français (…) L'occitan doit bien entendu redevenir la seule langue officielle, la seule langue courante, et la seule langue de l'enseignement, le français devra 'rétrograder' et sera étudié comme les autres langues étrangères »[16]. Pour y arriver, il préconise *« au niveau politique, jusqu'à l'indépendance, utilisation préférentielle des moyens démocratiques, et, si ceux-ci nous sont refusés, de tous autres moyens (…) après l'indépendance, entière démocratie pour les tendances acceptant [nos] trois bases fondamentales (…) répression de toutes autres tendances politiques »*[17]. Quant aux *« couches qui se révèleront irréductiblement francophones et francophiles, [elles] doivent être privées du pouvoir (sous toutes ses formes) et réprimées pour autant qu'il sera nécessaire »*[18]. On peut bien sûr remplacer *France* et *français* par « Italie, italien ».

On peut enfin se demander si la diffusion gratuite de ce « manuel », si bien présenté, auprès des enfants, avec un contenu aussi choquant pour une région d'un état-membre de l'Union européenne démocratique et moderne, avec les dangers aussi patents en termes d'endoctrinement des élèves, n'est pas en quelque sorte la réalisation d'un vœu du même théoricien :

---

[16] F. Fontan, *Orientation politique du nationalisme occitan*, op. cit., p. 6-7.
[17] Idem, p. 43.
[18] Idem, p. 35.

«Quels que soient les moyens employés, il est bien évident que l'élément décisif est celui de la prise de conscience nationale (…) Il faudra prévoir une longue période de bilinguisme occitan-français [lisez ici « italien »] *au cours de laquelle devra être réalisée progressivement une œuvre immense d'abord d'édition et de formation d'enseignants, puis d'enseignement obligatoire et d'usage administratif obligatoire. Cet aspect de contrainte légale n'est bien entendu concevable qu'accompagné d'une vaste propagande et de diverses formes d'intéressement matériel en faveur de la langue… »*[19].

Quelles que soient la naïve bonne foi, l'ignorance, l'incurie et/ou la manipulation consciente qui ont permis la réalisation de cet ouvrage scandaleux et de sa diffusion gratuite auprès des élèves, on ne peut pas rester sans réagir : il faut le dénoncer et obtenir son retrait des écoles piémontaises et ce pour trois raisons majeures :

-il comporte de très nombreuses et graves erreurs qui révèlent le peu de compétence et de sérieux de ses auteurs ;

-il impose une vision très militante, très orientée et très discutable des langues des vallées piémontaises concernées et de l'ensemble du sud de la France ;

-il diffuse ou contribue à diffuser de façon insidieuse des références idéologiques et des idées politiques extrémistes et inadmissibles.

Par ailleurs, sur le plan didactique, ce « manuel » n'en est —heureusement— pas un, car il ne fait que délivrer des informations, sans aucun dispositif pédagogique (objectifs, activités d'apprentissage et d'évaluation, etc.), ni prise en compte des acquis récents des domaines scientifiques de référence et des recherches appliquées en didactiques des disciplines.

D'autres ressources sont d'ailleurs disponibles : j'ai signalé d'autres associations (qui s'activent actuellement à stopper la progression de l'idéologie en question[20]), le travail de qualité réalisé par elles, comme par exemple l'excellent *Manuale per l'insegnamento della lingua provenzale nella scuola elementare* de Clara Arneodo publié par *Coumboscuro Cèntre Prouvençal* en 1998 et qui emploie les parlers authentiques des diverses vallées.

Ph. Blanchet

Boyer, H., et Gardy, Ph. (Dir.), *Dix siècles d'usages et d'images de l'occitan. Des troubadours à l'Internet*, Paris, L'Harmattan, 2001, 469 p.

Dix-huit auteurs ont contribué à cet imposant volume, dont l'organisation globale suit celle d'un ouvrage à auteur unique, selon un plan chronologique thématisé en cinq chapitres.

---

[19] Idem, p. 18 et 35.

[20] Cf. par exemple pour des débats publics récents le journal local *L'Eco del Chisone* des 23/05/2002, 30/05/2002 et 06/06/2002, et bien sûr les publications des associations *La Valaddo* ou *Coumboscuro Cèntre Prouvençal*.

L'introduction pose le cadre intellectuel de l'ouvrage de façon claire et honnête. Les directeurs de l'ouvrage y plaident pour une histoire sociolinguistique de *l'occitan*, au sens typologique et géolinguistique général de « langue d'oc », précisé par une carte liminaire devenue classique. Ils affirment aussi, par conséquent, leur choix de considérer comme une seule langue, quoique *« déchirée (…) mal visible »* (p. 7), l'ensemble des systèmes linguistiques considérés. On pourra toutefois regretter la contradiction qui consiste à traiter d'une histoire des pratiques et des représentations (c'est par cet objet que cette histoire est sociolinguistique) d'une langue identifiée selon une approche conceptuelle non sociolinguistique mais uniquement linguistique, c'est-à-dire typologique (cf. sa définition p. 378). Car sur le plan sociolinguistique, *« l'occitan »* n'est pas *une* langue, ou seulement pour une minorité d'intellectuels et de militants qui cherchent ainsi à réunir —voire à unifier— diverses langues et de nombreux parlers.

Le sociolinguistique G. Kremnitz rappelle bien, dès le chapitre 1 consacré aux normes : *« il faut se rendre à l'évidence que le fait même de préconiser l'existence d'une* langue occitane *repose sur un* a priori *idéologique »* (p. 22), avant d'esquisser un rapide descriptif des points de vue divers sur la question (qu'il classifie en *localiste, dialectaliste, unitariste*) où il n'omet pas de signaler que la conscience (socio)linguistique des Provençaux, particulièrement notable de Mistral à nos jours, est celle d'une *langue provençale* spécifique (p. 31-32). Il mentionne aussi avec prudence une *« unité peut-être en partie virtuelle de la langue »* (p. 41). La présentation historique de l'élaboration et de la diffusion stratégique du système graphique dit « occitan » ou « classique » est bien faite, quoique les liens entre les occitanistes et le régime de Vichy soient, comme d'habitude, pudiquement éludés : pourtant, Alibert, père fondateur de la graphie occitane, était un collaborateur actif, condamné comme tel à la Libération (prison et indignité nationale à vie), et la *Société d'Etudes Occitanes*, fort active et loin d'être *« en sommeil »* (p. 35 !) s'était laissé séduire par le folklorisme de Vichy[21] au moins autant qu'une partie du Félibrige, dont on ne manque pas, en revanche, de signifier qu'il a cru pouvoir se servir de Vichy (*« et des Allemands »*, ce qui est faux)… Et ce sont bien, pour partie, les mêmes personnes qui remplacent en 1945 la *SEO* par l'*Institut d'Etudes Occitanes*[22], lequel, comme le reconnait clairement l'auteur, *« se prévaut de la Résistance »*, mais n'en est pas issu (cf. aussi Ph. Martel p. 374 cité *infra*). Ch. Maurras[23], dont l'appartenance au Félibrige fut pour beaucoup dans la connotation pétainiste qu'on va ensuite abusivement accoler au mouvement mistralien (avec l'appui de ses ennemis occitanistes), en a été officiellement exclu, alors que L. Alibert a continué d'être porté aux nues par l'I.E.O.

S'ensuit une bonne analyse de la diffusion, des succès et des échecs, de la normalisation (ou normativisation) occitaniste. On regrettera simplement que Kremnitz n'envisage nulle part que, si toutes les autres pratiques graphiques sont

---

[21] Voir ses lettres à Pétain publiées par J. Fourié, « A l'entorn d'un cinquantenari : la S.E.O. precursor de l'I.E.O. » dans *Estudis Occitans* n°18, 1995, p. 13-37.

[22] Cf. à nouveau J. Fourié, *art. cit.* p. 34-35 et, dans la même revue, le témoignage de M. Rouquette p. 39.

[23] Dont la revue *Oc* publiait en 1943 un texte en provençal accompagné d'une présentation obséquieuse par la S.E.O. (cf. J. Fourié, *ibid.*, p. 25).

« localistes » ou « dialectalistes », selon sa classification, c'est peut-être bien parce que là est la seule réalité sociolinguistique de l'*occitan*. Ces autres pratiques sont quelque peu mésestimées, par exemple en Béarn et Gascogne où le système de compromis entre tradition graphique locale (forte) et graphie occitane, mis au point par J. Laffite et bien diffusé depuis les années 1990, n'est même pas mentionné.

On lit ensuite avec intérêt un sous-chapitre *Nommer l'occitan* rédigé par Ph. Gardy, très informatif et d'excellente facture, qui aurait peut-être mérité d'être plus développé, en s'appuyant sur des sources (notamment des enquêtes) plus nombreuses et plus riches. Le propos n'en aurait eu que davantage de solidité.

De même, l'ensemble du chapitre 2 (de Ph. Martel), consacré à la période médiévale, et du chapitre 3 (de Fournier, Gardy, Eygun et Alen Garabato), consacré à la *« décadence »* d'entre le XVIe et le XVIII e siècles, n'appellent pas de réserve particulière : analyses claires et bien informées, qui, bien sûr, négligeant tel ou tel point local que le spécialiste considère important, mais c'est là la règle pour une aussi vaste synthèse. On notera tout particulièrement aux p. 71-91 l'excellente analyse de Ph. Martel sur l'écriture médiévale, qui conclut à l'existence de divers modèles normatifs (linguistiques et graphiques), à l'instar des travaux de F. Zufferey, ce qui corrige utilement les discours enflammés de certains qui avaient cru voir *« un miracle »* dans l'apparition « spontanée » d'une langue et d'une graphie prétendues *« unifiées »* et *« classiques »* dès le XIe siècle ![24]

Il n'en va pas tout à fait pareillement pour l'ensemble des chapitres 4 et 5 consacrés aux XIXe et XXe siècles, dont les sous-chapitres sont inégaux, parce que ces périodes sont plus propices aux revendications actuelles et que les *a priori* idéologiques déclarés au début de l'ouvrage, ceux de l'occitanisme, y sont fortement à l'œuvre (contributions signés, outre les auteurs déjà mentionnés, par Pasquini, Torreilles, Hammel, Alranq, Courouau, Cichon et Verny). La présentation du chapitre 4 par P. Pasquini s'avère pourtant excellente, d'autant qu'il y pose d'emblée l'immense diversité de « l'*Occitanie* » (guillemets signalés expressément p. 224) et l'indifférence des populations, à un éventuel ensemble occitan, plutôt partagées entre une conscience nationale française et des identités locales (*ibid.*). Le sous-chapitre qui suit, consacré à « alphabétisation et occitan dans la première moitié du XIXe siècle » est indigent : deux pages s'appuyant uniquement sur quelques données limitées à la région toulousaine, réduction du domaine influencée par le centralisme occitaniste. Même réduction, ou presque, dans un sous-chapitre consécutif, pourtant bien informé et bien construit, dont le titre rend bien compte : « les représentations de l'occitan dans la première moitié du XIXe siècle entre Toulouse et Rhône ». Le sous-chapitre consacré au Félibrige (p. 257-289) ne manque pas de qualité, mais limite volontairement son analyse à certains aspects du mouvement, faisant notamment abstraction de son succès populaire et de la vie félibréenne locale, pour tenter une fois de plus de relancer le thème occitaniste de la coupure du Félibrige d'avec la langue populaire et le peuple lui-même. Or c'est, d'une part, très exagéré (Ph. Gardy écrit d'ailleurs p. 294 que la *proso d'armana* est un genre *« largement*

[24] P. Bec, *La langue occitane*, PUF, 1978 [1963], p. 69.

nourri d'oralité populaire »), et, d'autre part, particulièrement paradoxal pour les tenants d'un mouvement beaucoup plus éloigné de la langue et de la culture populaires (au point d'identifier, de nommer et de graphier la langue d'une façon telle que ses locuteurs ne la reconnaissent pas).

Avec « La littérature occitane de l'époque moderne (XIXe et XXe siècles) » (p. 291-304), Ph. Gardy, clôt le chapitre 4 par une étude intelligente, quoique trop brève sur ce point capital, et à laquelle on reprochera encore un certain réductionnisme, puisque, après 1950, selon cet auteur, il n'y a comme grands prosateurs, que Rouquette, Boudou, Lafont et Manciet, tous occitanistes du Languedoc et de Gascogne. Ni Galtier, ni Bayle, ni Blua, entre autres, ne sont mentionnés : ce sont des Provençaux (ce qui n'est certes pas la cause de leur exclusion, puisque dans cet ouvrage comme dans toute la théorie occitaniste le provençal est au contraire intégré comme dialecte de l'occitan), et surtout des Provençaux qui écrivent leur langue selon son orthographe propre en refusant son occitanisation…

Le chapitre 5, entièrement consacré au XXe siècle (*« Incertitudes, déséquilibres, résistances »*), s'ouvre sur une rapide étude du théâtre d'oc signé C. Alranq, dont l'analyse thématique révèle bien les enjeux d'une telle pratique, quoiqu'en n'explicitant pas suffisamment, ses enjeux précisément *sociolinguistiques* (je pense à la double fonction communicationnelle et symbolique de l'énonciation théâtrale dans le contexte de langues à usage presque exclusivement oral). Le sous chapitre 5.2., consacré par J.-F. Courouau à « la présence de l'occitan dans le vie publique » procède du réductionnisme déjà rencontré *supra* : il se limite en dix pages à quelques données concernant la région Languedoc-Roussillon et à la vision de la question par le *servici de la lenga occitana* mise en place par cette Région à Montpellier. Or la situation de la présence publique de la langue varie fortement d'une région à l'autre, car les contextes sociolinguistiques varient fortement. La signalisation bilingue ou monolingue en langue d'oc n'est envisagée que sous la forme de noms de rues et non sous celle des noms de communes et des édifices publics. Or, la présence des panneaux indiquant les noms de communes en provençal est très développée en Provence, attestée en Béarn, rare ou inexistante ailleurs. De même, alors qu'aucune ville de Provence n'est citée comme ayant placé des noms de rue en provençal, cette pratique y est présente dans plusieurs communes, et non des moindres, telle Aix, sa capitale historique. Mais la Provence est décidément un monde à part que les occitanistes ont bien du mal à intégrer dans leurs travaux, malgré leurs velléités. Enfin, l'auteur fait l'impasse —paradoxale dans cette ouvrage— sur l'historicité de l'affichage public de la langue, présent notamment depuis le XIXe siècle sur des affiches et publicités, des plaques commémoratives, des édifices religieux, etc.[25]

Les données de trois enquêtes récentes sur les pratiques et représentations de l'occitan en Languedoc-Roussillon et en Aquitaine uniquement sont synthétisées p. 333-334 et suivi d'une réflexion sociolinguistique de P. Cichon. Celle-ci surprend quelque peu, puisque cet auteur considère qu'il a fallu *« attendre 1991 pour*

[25] Voir dans le même ouvrages les reproductions en pages I à XII ; et par exemple R. Bertrand, « L'effigie de bronze et la plaque de marbre » dans *Victor Gelu et Marseille au XIXe s.*, Aix, PUP, 1986, p. 73-94 ou Ph. Gardy, « La langue comme étiquette » dans F. Pic (éd.) *L'identité occitane*, Montpellier SFAIEO ? 1990, p. 99-116.

enregistrer la publication des résultats de la première recherche quantitative correctement menée » (p. 335), allusion à l'enquête du conseil régional Languedoc-Roussillon. Il ignore probablement les enquêtes pourtant très correctement menées par exemple en Béarn ou en Provence dans les années 1980, certes par des chercheurs extérieurs aux réseaux occitanistes[26], mais, dans le cadre d'une méthodologie quantitative « objectivisante », cette distance non militante s'avère pourtant positive.

Aux p. 351-366, l'étude détaillée, très instructive mais encore une fois restrictive, de Ph. Gardy sur « un grand quotidien régional français et l'occitan… » porte sur *Sud-Ouest*, qui couvre… l'Aquitaine.

Le sous-chapitre consacré à la politique linguistique française par Ph. Martel met justement en évidence un *« bricolage linguistique à la marge »* (p. 369). Le paragraphe qu'il consacre à la période de Vichy jette lui aussi un voile pudique sur les relations de certains mouvements ou certaines personnalités méridionales avec le régime (comme G. Kremnitz cité *supra*), mais affirme : *« Les Occitans[27], à de rares exceptions près —certains maurrassiens au premier chef— ont négocié leur virage suffisamment tôt pour sortir à peu près indemnes de l'épisode vichyste. Et le tout nouvel Institut d'Etudes Occitanes fondé en décembre 1945 n'hésite pas à s'affirmer 'né de la résistance' »* (p. 374). La contextualisation de l'élaboration de la loi Deixonne, très réussie, s'avère très éclairante. On signalera simplement que, contrairement à ce qui est dit p. 375, cette loi n'est plus *« le seul texte de loi qui, jusqu'à aujourd'hui, garantisse aux 'langues locales' une petite place à l'école »* puisqu'elle a été abrogée (ordonnance du 15/06/2000) et remplacée par l'article L-312 du *Code de l'Education*, sur « l'enseignement des langues et cultures régionales » (sans liste nominative de langues concernées), qui modifie substantiellement le contenu de la loi Deixonne, qui n'a donc plus besoin d'être *« toilettée »* (p. 377). Cette longue partie consacrée à l'enseignement offre toutefois une bonne synthèse de la question, si l'on en retranche le parti-pris de l'auteur lorsqu'il fustige *« la tentation récurrente, dans les bureaux du ministère, de nier l'unité de la langue d'oc pour lui substituer une notion qui révolutionne la romanistique telle qu'on la pratique depuis le XIXe siècle, la notion de langues d'oc, au pluriel (…) Le dernier avatar de cette tentation est constitué par l'obligation récente d'indiquer, au moment de l'inscription aux épreuves du baccalauréat, dans quelle variante le candidat souhaite être interrogé »* (p. 378-79). On ne saurait mieux avouer au grand jour le refus d'admettre d'autres points de vue sur la question, pourtant démocratiquement et sociolinguistiquement fondés sur les pratiques et représentations actuelles des populations (et non sur une philologie savante et datée utilisée par une idéologie particulière)[28], ainsi que la volonté d'effacer la diversité d'oc, puisque les malheureux élèves ne pourraient même plus nommer leur variété et

---

[26] Citées dans Moreux*, art. cit.*, et Blanchet, *Langues, cultures et identités* régionales, op*. cit.* L'enquête d'Eschman sur une commune du Vaucluse, citée comme qualitative dans sa parution en allemand de 1979 et dont je connais la publication française de 1983 (est-ce exactement la même exploitation ?) est surtout qantitative.

[27] Il faut probablement comprendre « les militants occitanistes ou d'oc ». La confusion occitanophone / Occitan / occitaniste est récurrente dans l'ouvrage.

[28] Voir la demande massive et récurrente des élus provençaux étudiée dans Blanchet, Ph. (Dir.), (dir.), *Diversité et vitalité des langues régionales du Sud de la France*, *op. cit.*

devrait donc pouvoir être interrogés, comme les malheureux candidats du CAPES d'occitan-langue d'oc actuel, sur et dans des langues aussi différentes que le gascon, l'auvergnat et le provençal (plus différentes entre elles que le catalan, le castillan et le portugais). Et si la conclusion sur la place souhaitable et non menaçante pour l'Etat des langues régionales dans le système éducatif français est très juste, on se doit d'émettre quelques réserves sur l'affirmation selon laquelle *« nulle poussée 'nationalitaire' n'est venue renforcer l'action des félibres ou des occitanistes »* (p. 381) : des aspects nationalitaires —voire nationalistes[29] ou racialistes[30]— sont présents de façons diverses dans beaucoup de publications occitanistes, ne serait-ce que par le fait de passer de la notion d'*occitanophone* à celle d'*identité occitane* des *Occitans* et à celle d'*Occitanie*, ou par la théorie de la « colonisation » de l'Occitanie par la France pourtant rappelée p. 312, 385 entre autres. On fera remarquer au passage que l'ancienne opposition *félibres / occitanistes* n'a plus de sens, puisque beaucoup de félibres sont devenus occitanistes dans le grand sud-ouest —tout en restant affiliés au Félibrige— et que même le Félibrige (au moins « central ») collabore aujourd'hui avec l'I.E.O. L'opposition s'est redéployée en *régionalistes / occitanistes*, les « régionalistes » étant les promoteurs de langues d'oc diverses soutenues et graphiées de façons adaptées à des contextes différents (qui restent largement majoritaires en Provence et présents dans tout le grand sud, du Béarn à l'Auvergne en passant même par la Lozère).

Le rapide survol de la chanson occitane p. 385-390 ne cite que quelques chanteurs occitanistes, ignorant totalement tous les autres, y compris d'autres professionnels que Patric, contrairement à ce qui est écrit p. 385., comme G. Bonnet en Provence.

Deux sous-chapitres traitent de l'occitan en Italie et en Espagne. Celui sur l'Italie, bien informé, signale comme point positif, outre la loi de « protection des minorités linguistiques historiques » de 1999, la mise en place de l'*espaci occitan* dans la Val Varaita, dans un contexte où l'occitanisme est minoritaire et « oublie » de signaler les dérives idéologiques de ce mouvement qui reprend à son compte la figure de F. Fontan, nationaliste occitaniste aux idées radicales et xénophobes[31].

Aux p. 413-414, P. Pasquini résume ses excellents travaux sur le parler d'immigrés italiens en Provence, travaux qui mériteraient d'être plus amplement présentés.

Enfin la dernière partie du volume est consacrée par H. Boyer au « francitan », c'est-à-dire au français régional —ou plutôt aux français régionaux— parlés dans les régions d'oc et plus ou moins fortement influencés par leurs parlers d'oc historiques. Si l'analyse est intellectuellement rigoureuse, on déplorera l'absence d'une autre perspective, car la notion de *francitan* est bien évidemment un avatar de la notion

---

[29] Il existe bien un *Parti Nationaliste Occitan*, fondé en 1959 par F. Fontan, dissident de l'I.E.O. réfugié en Italie, et aujourd'hui encore salué par des occitanistes notoires (cf. Communiqué de l'*espàci occitan* publié dans les *Quaderni della Regione Piemonte*, n° 36, Mai 2001, p. 3).

[30] Cf. par exemple André Faure, *Noms de lieux et de familles des Hautes-Alpes*, Gap, Institut d'Etudes Occitanes des Hautes-Alpes et des Alpes de Haute Provence, 1998.

[31] Cf. Anghilante, Dario, Bianco, Gianna et Pellerino, Rosella, *Valadas Occitanas e Occitània Granda* (« Vallées Occitanes et Grande Occitanie »), Chambra d'òc / Regione Piemonte, Torino (Turin), Italie, 2000, et mon compte-rendu ici même.

d'*occitan*, qui cherche à la fois à promouvoir cette dernière notion et à unifier la présentation des variétés de français du grand sud (voir sa justification par R. Lafont dans sa postface p. 465). En dehors des cercles occitanistes, la notion de *francitan* n'est en effet pas employée par les spécialistes des variétés du français, et souvent même inconnue d'eux. Or, si quelques points notamment phonétiques et partiellement phonologiques sont communs au français local de *presque* toute la zone d'oc, il y a aussi des différences nettes ici passées sous silence, et pour cause. Les travaux d'H. Walter, pourtant cités ici en bibliographie, ont bien montré par exemple que le traitement du *e* dit « caduc » est très différent en Auvergne et en Limousin (de type plutôt septentrional) par rapport à des zones plus méridionales. Une opposition phonologique entre é fermé et è ouvert est attesté en Gascogne (son absence n'est donc pas générale) et la distribution phonétique de ces deux voyelles (règle d) dans les zones et chez les locuteurs qui ne les opposent pas est mal analysée p. 423, puisque le *-e* final est *« quasi-général »* (règle e) et que *traite* n'offre donc pas une première syllabe entravée (la notion de syllabe fermée ou ouverte est d'ailleurs confuse dans la note 2 p. 423). Enfin les travaux effectivement cités ne sont que ceux de collaborateurs occitanistes, malgré l'importance de ceux réalisés dans d'autres milieux intellectuels et scientifiques, et l'on s'amusera peut-être de n'y voir citer aucun des dictionnaires du français régional de chez Bonneton, aucun des travaux de l'équipe CNRS de P. Rézeau, pour Toulouse l'ouvrage ancien de Séguy (1950) mais pas de celui de Moreux (1999), pour la Provence, par exemple, uniquement des ouvrages anciens (ceux de Brun parus en 1927 et 1931), un ouvrage journalistique ou de minces polycopiés, plutôt que les travaux récents de Kasbarian[32] ou de votre serviteur…

On terminera cet examen par l'importante bibliographie p. 431-463, riche mais incomplète —cf. ci-dessus— où l'on trouve implicitement mêlés les sources auxquelles renvoient les auteurs, des ouvrages cités mais non exploités (Hadjaj 1983, Walter 1982), des ouvrages complémentaires. Certaines lacunes sont à signaler : elles s'expliquent sans doute pour partie par l'évitement de titres et chercheurs qui s'inscrivent trop clairement en décalage par rapport à l'option occitaniste manifeste de l'ouvrage (comme par exemple ceux réunis dans Blanchet, Ph., (dir.), *Diversité et vitalité des langues régionales du Sud de la France*, *op. cit.*). C'est regrettable, car un bon débat comprenant l'examen d'autres points de vue afin d'affirmer des convictions transparentes est toujours meilleur, surtout pour l'information objective du lecteur. Tous les contributeurs de ce volume n'ont apparemment pas la même position, du reste, comme en témoignent les exemples de propos contradictoires cités *supra*.

Ce gros ouvrage appelle donc un bilan mitigé : très riche, comprenant des parties d'un bon niveau d'information et d'analyse, il reste hélas fragilisé par un parti-pris partiellement assumé, mais trop marquant, qui en réduit souvent la portée et l'objet.

---

[32] Cf. Kasbarian, J.-M., 2000, "Actualisation du vocabulaire marseillais d'A. Brun : pertinence d'une définition du français régional", dans Bavoux, Dupuis et Kasbarian (éd.), *Le français dans sa variation*, Paris, L'Harmattan, p. 179-199.

Ph. Blanchet

A signaler :

-Pierre Monteil, *Le parler de Saint Augustin. Description linguistique d'un micro-dialecte occitan de Corrèze*, Presses Universitaires de Limoges, 2 tomes, 220 + 454 p., 2002

-*Lexique français-mentonnais*, Société d'Art et d'Histoire du mentonnais (à commander pour 24,50 ¤ franco à SAHM, 3 rue Longue, 06500 Menton), 2002.

-Ch. Laux, *Dictionnaire occitan-français*, IEO du Tarn, 2002 (36.000 entrées, à commander pour 37 ¤ franco à IEO Tarn, BP 14, 81120 Reialmont). Complément indispensable du *Dictionnairefrançais-occitan* déjà paru.

-Ch. Galtier, *Un bestiaire provençal*, Librairie Contemporaine, 128 p. (en librairie).

-Alain Viaut, *Tralha de Mar*, de délicats poèmes en gascon avec traduction française, éditions Jorn (38 rue de la Dysse, 34150 Montpeyroux, 11¤), 2002.

-*Langue et littérature d'oc*, actes du colloque de l'APLV, Paris, APLV, 2002, 170 p. (à commander à l'APLV, 19 rue de la Glacière, 75013 Paris pour 16,5¤ franco).

-Pierre Fabre, *Mistral en héritage* (entretien avec Gérard Blua), Marseille, Autres Temps, 2002, 159 p, 15, 50 ¤ (en librairie).

Prix Mistral 2002

Le Prix Mistral 2002 vient d'être décerné à Jean-Bernard Bouéry pour son roman inédit *Escri 'mé de sang*. J.-B. Bouéry s'est déjà fait remarquer par un excellent roman paru aux éditions Prouvènço Aro en 2000 : *E pamens lis estiéu fuguèron bèu…* traitant avec un réel talent de conteur et une belle profondeur humaine de la résistance contre les nazis dans le Var rouge. Son ouvrage devrait être bientôt publié par les éditions *l'Astrado*.

Grand Prix Littéraire de Provence 2002

Rémi Venture est honoré par le Grand Prix Littéraire de Provence 2002 pour la langue provençale. Historien, musicologue, grand connaisseur de la culture populaire, de la littérature et de la langue provençales, dont il parle une authentique variété arlésienne, Rémi Venture est le conservateur de la bibliothèque municipale Joseph Roumanille de St. Rémy de Provence. Il est l'auteur de nombreuses publications sur l'histoire de la Provence, sur sa musique et ses chants, sur ses écrivains : études bien informées, rigoureuses, intelligentes et sans complaisance, qui font référence (nous rendons compte de son dernier ouvrage dans les pages de ce numéro). Il s'est également consacré à l'écriture littéraire en publiant deux beaux recueils de poèmes en provençal, *Camin dubert* (l'Astrado, 1995) et *Bessai* (l'Astrado, 2001).

Le prix pour la langue française est cette année partagé entre, d'une part, Gilles Del Pappas (auteur de romans policiers marseillais) et, d'autre part, Anne-Marie et René Tellenne pour leur pièce de théâtre *André Roussin ou une vie en scène* (A. Roussin, célèbre acteur de films policiers des années 1950-1970, était marseillais).

In Memoriam : André Ariès (1923-2002)

André Ariès est décédé le 19 juillet 2002. Né à Marseille en 1923, parallèlement à une carrière de marin qu'il a terminé comme capitaine au long cours du port de Marseille, il s'est consacré à la langue provençale. Infatigable acteur de culture provençale et toujours à la pointe de la modernité, associant l'enracinement local et l'ouverture au monde, il a fondé et animé dès les années 1970 une association dans sa ville d'Aubagne (*l'Escandihado aubagnenco*), le mouvement régional *Parlaren* et son mensuel *Prouvènço Dau !*, ainsi que, à une échelle plus importante, les émissions télévisées en provençal *A Cor Dubert* sur FR3 Méditerranée et les chroniques en provençal *Vuei pèr Vuei* dans le quotidien régional *Le Méridional*. En 1981, il figure parmi les fondateurs de l'*Unioun Prouvençalo*. De 1986 à 1995 il a été conseiller chargé de la culture provençale auprès du président de la Région « Provence-Alpes-Côte d'Azur » , J.-C. Gaudin. Ce poste important lui a permis de lancer une véritable politique régionale de soutien à la production culturelle en provençal, des manifestations d'ampleur régionale (le *Concours des Enfants de Provence*, les *Sept jours pour la Provence*), et de réaliser l'enquête internationale

l'Universalité de la langue provençale dont les résultats ont été publiés en 1992. A partir de 1993, il est aussi l'initiateur de la publication du grand *Dictionnaire français-provençal* de J. Coupier (1512 p.) paru fin 1995 chez Edisud et qui fait référence.

A. Ariès est aussi l'auteur de la première méthode audio-visuelle de provençal, *Lou prouvençau à l'oustau* (1971), de récits pour enfants, de pièces de théâtre, d'un essai philosophique en provençal (*Lou Grand Roure*, l'Astrado 1990) pour lequel il a obtenu le prix Mistral et le Grand Prix Littéraire de Provence en 1990. Il a également traduit en provençal *Le Petit Prince* de Saint-Exupéry (Edisud 1995). Son dernier ouvrage est un roman autobiographique, *Mar e Marin*, paru chez l'Astrado en 2000 avec une traduction française de notre collaborateur M. Courty.

Ses collaborateurs et ses amis appréciaient chez lui sa culture, son ouverture, son dynamisme et sa simplicité. Ils continueront à les faire vivre.